



BULLETIN MUNICIPAL 2025

Maille





LE SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Édito du maire / Pages "humour" 3-5
- Communication 6-7
- Délibérations municipales 8-11
- Budget communal 12
- État civil 13
- Réalisations et projets.....14-17
- Les temps forts18-21

VIE TOURISTIQUE

- Camping / embarcadère22-23
- Location de meublés de tourisme24-25

BIBLIOTHÈQUE..... 26

MAILLÉ A DU TALENT 27

VIE SCOLAIRE

- École publique 28
- L'Association des Parents d'Elèves 29
- École privée 30
- OGEC 31
- APEL 32

VIE ASSOCIATIVE

- Amicale Laïque 33
- Foyer rural..... 34
- Rugby..... 35

- Ensemble musical 36
- Les Voix du Marais 37
- La Maraichine 38
- La Société de chasse..... 39
- Les Amis du Moulin de la Pichonnière 40
- Les Mail'Tains 41
- Devise 42
- Cavalerie d'Agrippa..... 43
- Le Foyer des jeunes..... 44

LE CENTRE DE SECOURS MAILLÉ-MAILLEZAIS..... 45

VIE COMMUNALE

- J'aime Maillé : les chantiers participatifs46-47
- Notre histoire sur les chaix 48
- Notre actu sur la MAM 49

INFORMATIONS PRATIQUES

- Social/Famille50-54
- Mes démarches 55
- Les pros / Tarifs communaux48-49
- Civisme ! 58
- Les numéros utiles / Urgences 59





Chers concitoyens,

Ordinairement le mot du maire en cette fin d'année ou début de la suivante sert de rétrospective et d'annonce sur les projets communaux. Je vais plutôt intituler mes propos en EDITO avec ce sous-titre :

"La liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres"

Ce mode d'expression est illustré avec les deux pages suivantes. Cela me permet de faire prendre conscience à chacun, du monde dans lequel on vit ou plutôt dans le monde que nous formons. Je veux dire par là qu'il ne faut pas jeter la pierre aux autres car chacun de nous n'est pas sans reproche. Je reprends la citation de Victor Hugo, mais que je détourne de son esprit originel :

"Chacun en a sa part et nous l'avons tout entière"

Ce n'est pas l'analyse d'un élu dont la fin de mandat approche que je veux aborder, mais c'est pour faire constater que bientôt nous allons dépasser le quart de ce nouveau siècle, avec toutes les évolutions sociétales que nous constatons et que nous déplorons.

Je ne puis dire si les décennies ou siècles passés ont eu les mêmes évolutions que celles que nous subissons de nos jours. Je peux vous dire qu'une place d'élus est une place "privilégiée" pour être au fait de tout de par la fonction.

Exemple : au moment où j'écris, j'apprends par la Gendarmerie qu'on vient de trouver une voiture dans la Sèvre Niortaise qui a été volée il y a 15 ans !

Tout remonte à la Mairie...

Je suis placé en "première loge" et comme on dit "je suis élu pour cela". Le maire est Officier de Police dans sa commune et, par désignation du mot, en endosse la fonction. On me dit « Tu es payé pour » ou dans d'autres termes grossiers : « Tu as signé pour en ch... ».

J'ai signé en connaissance de cause et cette situation ne m'affecte pas, car à l'aube du grand âge "On a vu d'autres". Et oui, j'ai aussi vécu dans le siècle passé et "On n'apprend pas au vieux singe à faire la grimace".

Le Code de Police du Maire (article L 2212-2) stipule que le Maire doit être garant de : **la Tranquillité, la Sécurité, la Sureté, La Santé-salubrité, la Moralité.**

De par la fonction, j'essaie "de veiller au grain" et je vous demande de ne pas m'en vouloir quand il faut régler : les conflits familiaux, les conflits de voisinage, le manque de civisme, le vol, le non-respect de la propriété d'autrui, les accidents, les incendies criminels, les dégradations du bien communal, les décharges sauvages, les poubelles laissées sur les trottoirs ou les déchets déposés dans les poubelles du voisin, les animaux en divagation, les déjections animales, les aboiements, les bruits d'effaroucheur, de moteur, de musique ou de sciage de bois en pleine nuit...

La liste est trop longue pour tout énumérer. Je vous laisse imaginer...

Si ! Encore un détail d'importance à dire : quand il faut intervenir pour une personne qui urine de sa fenêtre à l'étage, sur la tête des passants... Je vous laisse méditer sur cette dernière affaire...

Donc pour tout cela on s'adresse à l'élus et lorsqu'on vient le voir et d'une façon impersonnelle, on lui dit : « *Que fait le maire ?* »

Faut-il sourire ? Comme on peut le lire sur les pages suivantes :

- suite à la remarque apposée sur le pare-brise d'un(e) administré(e), la réponse en rouge collée sur la porte de la mairie ne se fait pas attendre !
- ou l'illustration suivante, tirée du journal "36 000 COMMUNES", montre un fait divers que l'on pourrait titrer puisque le slogan est à la mode : « *On marche sur la tête !* »

Mais comme je suis un optimiste, tout va bien... Et donc je vous souhaite une excellente année, qu'elle vous apporte ce que vous attendez de meilleur.

Bonne Année 2025 !

Jean-Marie Gelot





PAGES...

COMMUNE

Je vous remercie de b
les cases de stati

*Dans ce cas, merci
Les autres véhicules
d'événements les we*
Vous n'êtes

MERCI de pense

*Ce harcèlement s'a
aux mêmes person
être pénible.*

COMMUNE

*Le week-end nous
dage par des station*
Je vous remercie de bie

les cases de station

Vous n'êtes p
MERCI de penser

LES ROUTES DÉGRADÉES BIENTÔT CLASSÉES "MONUMENTS HISTORIQUES"?





DE MAILLÉ

ien vouloir respecter
ionnement svp.

*Également de vérifier
s notamment lors
des-accès:
pas seuls :*

er aux autres.

*Restant toujours
es commence à*

DE MAILLÉ

*comme pas en
nement non respectueux.*

en vouloir respecter
onnement svp.

pas seuls :

er aux autres.



Sur un fil

C'est un texte plus grave et solennel qui accompagne ce mois-ci votre traditionnelle rubrique dédiée aux inepties de la fonction de maire.

Un samedi de juin, alors qu'il est à son bureau à la mairie, un maire entend des motards troubler la tranquillité du village, fanfaronnant dans la rue en faisant hurler leur rupteur. Informé par une association du passage d'un rallye dans sa commune, il sort de son bureau pour les calmer.

Une fois dans la rue, le convoi est déjà passé, quand arrive à vive allure un autre motard dans la rue à sens unique limitée à 30 km/h. Agacé, l' élu se met en opposition du deux-roues, alors que le jeune conducteur, disant plus tard qu'il n'avait pas reconnu le maire, préfère continuer son chemin plutôt que de ralentir. Se dégageant instinctivement, l' élu crochète le motard qui tombe plusieurs mètres plus loin. Plus de peur que de mal pour les deux protagonistes, mais le maire en rentrant chez lui est averti par les gendarmes qu'il y aurait un dépôt de plainte de la part de la maman venue récupérer son fils pour l'emmener aux urgences, où aucune blessure n'est décelée.

Un mois et demi plus tard, les gendarmes convoquent l' élu pour être mis en garde à vue pour « violence par un dépositaire de l'autorité publique sans incapacité temporaire de travail ». Arrivé accusé en garde à vue, sans lacets et sans ceinture, et faisant l'objet (comme un vulgaire bandit) de prise de photo et de relevé d'empreintes et d'ADN, l' élu fait face à un enquêteur

rêche, avant que 3 heures plus tard, le procureur ne décide de lever la garde à vue. L' élu en ressort toujours accusé, et se retrouve convoqué début septembre auprès du délégué du procureur, pour lui annoncer un classement sans suite sous conditions, en proposant au maire de reconnaître les violences et de payer (sur ses propres deniers s'entend) 1 000 € de dommages et intérêts ainsi que les dégâts sur la moto. Fin de l'histoire, tout finit bien.

Mais que penser de cette affaire ? Au-delà de l'émotion du maire devant son réflexe qui aurait pu causer un drame, la gestion humaine de l'affaire pose question. Comment un maire, dont on lui rappelle qu'il est dépositaire de l'autorité publique, peut-il faire l'objet d'un traitement aussi indifférencié ? Comment peut-il se faire entendre qu'il aurait dû descendre avec son écharpe d' élu pour avoir un signe distinctif ? Comment lui dire qu'il fallait appeler les Gendarmes de service situés à des dizaines de kilomètres ? Comment la Justice peut-elle lui conseiller après coup qu'il n'aurait pas dû descendre s'interposer, mais plutôt prendre son stylo pour écrire à son préfet ?

Confessant être formés pour accepter la provocation, les gendarmes lui ont fait un drôle d'aveu sur l'absence de formation des élus face à des situations de troubles à l'ordre public. S'il n'est plus le garant du vivre-ensemble au village, à quoi ça sert d'être maire, se demande-t-on ? Le respect de l'ordre public n'est-il pas un intérêt supérieur ? Faut-il « attendre que ça se passe », au risque de voir se répéter les drames comme celui de Vallauris ? L'action publique locale consiste-t-elle à subir ?

Sans colère, car se sachant responsable, le maire est-il pour autant coupable ? Autant de questions qui hantent aujourd'hui un maire meurtri, subissant les provocations d'autres jeunes connaissant l'histoire et qui, bravaches, font des roues-arrières à côté de lui... Souvent seul face aux incivilités, le maire rural avance sur un fil..., sans filet de sécurité. Et le président de l'AMRF assume totalement de dire que « le traitement judiciaire fait à cet élu est proprement intolérable. »

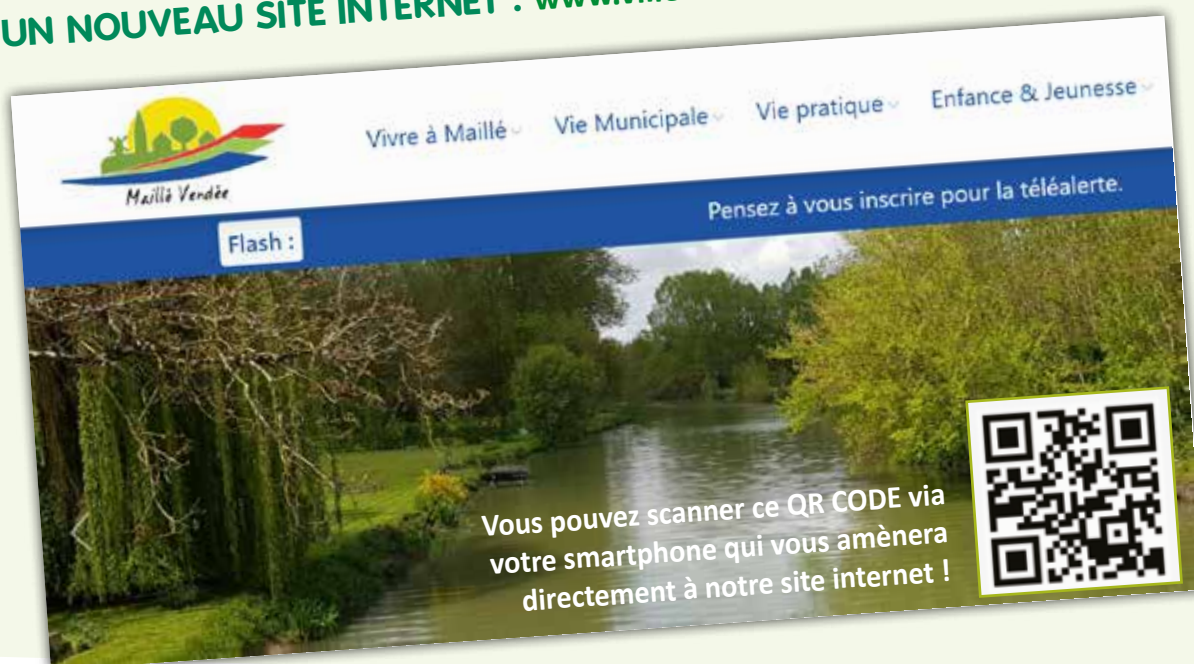


DES NOUVELLES DE MISS COM...



Miss Com et les membres de la Commission, Marielle NEVEU, Denis THIBAUT, Roger PRAILE, Laetitia LELUE et Béatrice VALADE vous présentent le nouveau site internet de la Commune et d'autres NOUVEAUTÉS sur ces 2 pages !

UN NOUVEAU SITE INTERNET : www.ville-maille.fr



On y trouve tout, ou presque : l'annuaire, les alertes, les sondages, les associations, les écoles, les entreprises et les commerces, les événements et points d'intérêt touristiques du territoire...

...QUI VOUS PRÉSENTE DES NOUVEAUTÉS !



facebook

+ 105 FOLLOWERS EN 2024
= 834 !

Notre visibilité sur la toile est en croissance (588 followers en 2022)

À noter que des habitants de Niort et de Luçon nous suivent également !

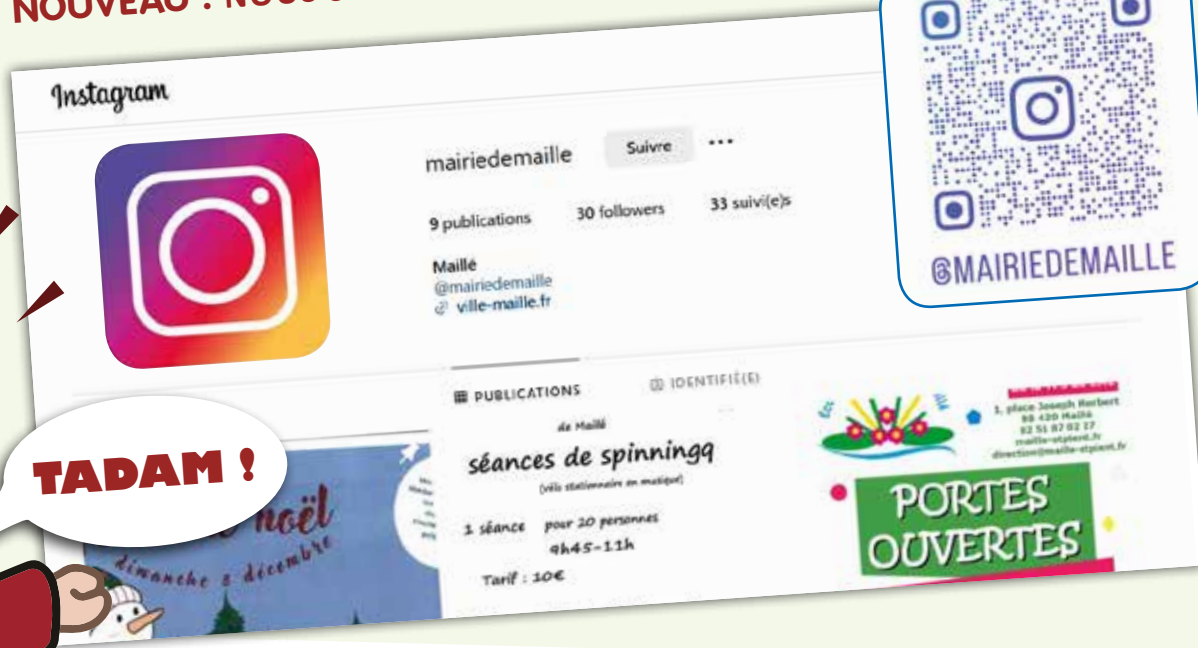
Cette page Facebook vous informe de **L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE** :
COMMENTEZ ! LIKEZ ! PARTAGEZ !

Site FACEBOOK www.facebook.com/mairiedemaille85

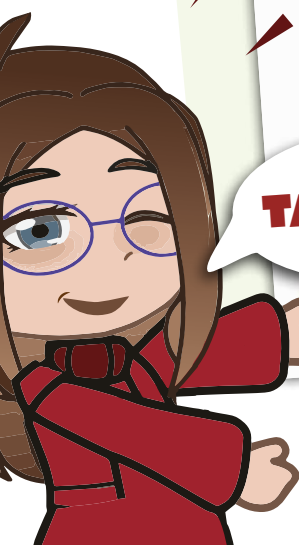


MERCI à Elodie RAFFENEAU, Jean Paul Mailhe, Suzy VERDON et Sébastien BROCHET qui interagissent le plus sur notre page Facebook nous permettant d'être plus visibles encore !!!

NOUVEAU : NOUS SOMMES SUR INSTAGRAM !



TADAM !





LES DÉLIBÉRATIONS 2024

SÉANCE DU 11 JANVIER

TRAVAUX DE VOIRIE

De nombreuses voies, submergées en raison des crues successives, sont très abimées. En conséquence, il est nécessaire de prévoir d'importants travaux de réfection.

Une dotation exceptionnelle d'Etat ainsi qu'une subvention Départementale intitulée "Accompagner l'entretien de la voirie de Marais" pourraient être sollicitées afin de pouvoir effectuer ces travaux. La commission Voirie s'est réunie pour lister les zones impactées et un devis a été demandé à l'entreprise RINEAU pour préparer les dossiers de demande d'aides.

PROJET DE CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ LE LONG DE LA RD15

Le Conseil municipal va demander une subvention au Département pour le projet de sécurisation piéton du tronçon situé entre le bourg et la Grande Bernegoue (par le Moulin de la Pichonnière) dans l'objectif de créer un sentier le long de la RD15.

Coût des travaux estimés à 14 530 € HT
Subventionnés par le Conseil départemental..... 60 %

CONVENTION AVEC RIVES D'AUTISE SUR L'UTILISATION DU BASSIN MOBILE

Mr le Maire rappelle qu'un bassin mobile a été implanté sur la commune de Rives d'Autise afin que les élèves des écoles du secteur puissent pratiquer la natation durant le temps scolaire.

Les frais engagés par la commune de Rives d'Autise sont à partager entre toutes les communes de la CCVSA au prorata du nombre d'habitants. Pour Maillé, le montant s'élève à 4 593 € environ. Le conseil municipal accepte la signature d'une convention de participation financière.

BILAN DE LA COMMISSION TOURISME

- **LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2023** sont très bons. Toutefois, quelques petites améliorations seront à apporter pour la prochaine saison.
- **LE CAMPING**
 - ✓ Il pourrait être référencer en 1 étoile ce qui rassurerait la clientèle et faciliterait les comparatifs.
 - ✓ Des tarifs seront à modifier.
 - ✓ L'abattage des arbres du terrain de camping, nécessaire pour assurer la sécurité de la clientèle, sera à étudier rapidement.

- **PROJET D'INSTALLATION D'UN RESTAURATEUR** Place du Port, en lieu et place de la crêperie guinguette. Le demandeur souhaiterait proposer de la cuisine traditionnelle locale ainsi que de la sandwicherie. Il est important de maintenir une activité de restauration près du port, cela génère de l'animation tant pour les touristes que pour les locaux. Afin d'améliorer les équipements techniques, la pose d'un compteur électrique ainsi que l'évacuation des eaux usées sont à l'étude.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER

SYDEV : CONVENTIONS

- **REMPLACEMENT D'UNE HORLOGE** : Le conseil municipal accepte la proposition financière du SYDEV concernant le remplacement d'une horloge astronomique (en panne) située à St Nicolas.
Montant de ces travaux 1 143 €
Restent à la charge de la commune 572 €
- **RÉNOVATION D'UN POINT LUMINEUX** : le conseil municipal accepte la proposition financière du SYDEV concernant la rénovation d'un point lumineux situé dans la rue de la mairie.
Montant de ces travaux s'élève 1 491 €
Restent à la charge de la commune 746 €

CHATS ERRANTS : PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION 30 MILLIONS D'AMIS

Le conseil municipal (1 abstention et 11 voix POUR) autorise la signature d'une convention à raison de 5 chats par an qui s'engage à régler les frais de stérilisation et d'identification face aux problèmes entraînés par la recrudescence de chats errants sur la commune.

POINT SUR LES PROJETS EN COURS

- **PROJET DE TERRAIN MULTISPORTS** : l'entreprise RINEAU TP a réalisé les travaux nécessaires à la pose du complexe prévue en février. La subvention régionale demandée a été octroyée. Les agents communaux ont nettoiyé le terrain de tennis.
- **RUE ST PIENT** : Les travaux d'effacement de réseau se poursuivent normalement.
- **SALLE POLYVALENTE** : Il est proposé l'achat de 10 nouvelles tables.
- **TRANSPORT SOLIDAIRE** : Mme CHARRIER signale qu'elle a arrêté de faire le transport solidaire et qu'un ou une remplaçante serait bienvenu.
- **RÉNOVATION DE LA PATAUGEOIRE** : des devis vont être demandés.



SÉANCE DU 28 MARS :

VOTE DES TAXES COMMUNALES 2024

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux comme suit :

- Taxe sur le foncier bâti : 35 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 59,81 %
- Taxe d'habitation Résidences secondaires : .. 18,54 %

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE :

MISE À DISPOSITION D'UN EMPLOYÉ COMMUNAL

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition faite en concertation avec le Chef de Centre de Maillezais, de signer une convention de mise à disposition de Mme Pelletier, agent communal, afin que celle-ci puisse partir en intervention sur son temps de travail.

Cette convention précisera les points nécessaires pour définir un cadre compatible pour tous les partenaires concernés. Un bilan annuel sera transmis par le SDIS afin de connaître le temps passé par Mme Pelletier en intervention.

DIVERSES PROPOSITIONS

- **TRAVAUX D'INSTALLATION DE LA FIBRE :** des dégradations ont été constatés lors des travaux d'installation de la Fibre ; un incident a eu lieu sur le halage de Bourneau entraînant des dégâts de berges. Un huissier a été mandaté à 2 reprises, pour constater les dommages, en présence de Simon Lucas, responsable de l'ASA Marais Mouillés et de Fabrice Suire, Technicien au syndicat mixte Vendée Sèvre Autise.

Une remise en état est prévue lors du redémarrage du chantier lorsque la météo le permettra, pas avant mai.

- **ÉCOLE ST PIENT :** un courrier sera adressé à la DEC, ou un RDV, afin d'argumenter sur le maintien de la 3^e classe dans le cadre du soutien à la ruralité.
- **ACHAT D'UNE PEINTURE REPRÉSENTANT LA MAIRIE** réalisée par Mr ARCI de Nieul sur l'Autise, au prix de 100 € ; le conseil municipal ne se prononce pas pour l'instant.
- **LA COMMISSION CANTINE :** En raison d'une "vigilance orange", le déplacement des élèves vers la cantine a été effectué en bus. Cette éventualité sera ajouté dans le règlement intérieur.
- **STATIONNEMENT DEVANT LE FOYER DES JEUNES :** Il est proposé de matérialiser l'emplacement au sol ou de créer un stationnement pour les vélos afin de faciliter l'accès des occupants du lieu et des secours si nécessaire.

SÉANCE DU 25 AVRIL

TRAVAUX DE BERGES DU CANAL DE BOURNEAU EN 2024

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de participer au financement des travaux de stabilisation des berges par enrochement sur le canal de Bourneau, d'approximativement 63 600 € TTC.

Le canal de Bourneau est propriété de l'ASA des Marais Mouillés Vendéens mais ce canal étant un réseau primaire, le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes participe financièrement à ces travaux.

Le halage (berge) étant propriété de la commune de Maillé, il est proposé que le solde (après subvention) soit partagé à part égale entre ces 3 participants.

Le plan de financement se présente ainsi :

- Département : 34% = 21 900 €
- Région des Pays de la Loire : 5% = 3 300 €
- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 9% = 5 500 €
- Syndicat Mixte VSA (GEMAPI) : 17% = 11 000 €
- ASA des Marais Mouillés Vendéens : 17% = .. 11 000 €
- Commune de MAILLÉ : 17% = 11 000 €

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ DE LA RD15

Le produit des Amendes de police finance des aménagements de sécurité routière dans les communes. Le conseil municipal accepte de solliciter cette subvention afin de compléter le financement de l'aménagement de sécurité prévu le long de la RD15 afin de relier le bourg à La Grande Bernegoue par la création d'un cheminement latéral et ainsi préserver la sécurité des piétons.

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Le contrat avec Les Astérides prend fin le 31 août 2024. Pour mener à bien la procédure de renouvellement de délégation de service public, le cabinet MLV CONSEILS qui va assister la commune. Des délibérations, concernant un éventuel avenant et la commission d'appel d'offres, seront à prendre lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

SUBVENTIONS POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

- Subvention attendue du Département : 30% du montant total des travaux de voirie..... 60 505,74 €
- La subvention de l'Etat relative aux événements climatiques est toujours en attente.
- Une subvention réservée aux pistes cyclables pourrait aussi être demandée pour l'entretien du chemin de Millé.



LES DÉLIBÉRATIONS 2024

SÉANCE DU 6 JUIN

2 CONVENTIONS SIGNÉES

- **LE SYDEV VA POSER UN PANNEAU INDICATEUR DE VITESSE DANS LA RUE ST NICOLAS :**
Participation communale 3 315 €
Subvention Amendes de Police..... 1 341,20 €
- **RENOUVELLEMENT AVEC L'AGENCE POSTALE COMMUNALE** pour 9 ans.

ADRESSAGE

- Les plaques des nouvelles venelles et impasses seront posées avec l'accord des propriétaires des maisons riveraines.
- Par ailleurs, une réflexion est à envisager à propos de la complexité de l'adressage des logements et commerces situés la place Jean-René Constant QUOY, et sur la numérotation des maisons situées dans le Quartier St-Nicolas.

LE CAMPING

- **PERSONNEL :**
 - ✓ Recrutement d'un agent qui sera affecté au ménage du sanitaire.
 - ✓ Point sur le personnel et sur les tâches effectuées.
 - ✓ Un nettoyage plus important a été nécessaire en raison des crues.
- **ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES :**
 - ✓ De nouvelles bornes électriques ont été posées.
 - ✓ Un compteur électrique a été mis en place pour faciliter le travail du restaurateur.

ENFANCE / JEUNESSE

9 inscrits au Foyer des jeunes. Mr GESTRAUD sera le référent de la Municipalité.

SÉANCE DU 4 JUILLET

INDEMNITÉ POUR LE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Pour l'année 2024, une indemnité de 126,91 € sera allouée à la personne chargée du gardiennage de l'église.

POINT SUR LA MAM

La fermeture de cet établissement sera effective le 8 juillet 2024. Considérant la situation, le préavis pour quitter les lieux sera raccourci.

La reprise de cette activité est en bonne voie : 5 visites ont déjà eu lieu.

Après la visite de la PMI et la réalisation de travaux, la réouverture pourrait avoir lieu en octobre 2024.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Mr Baudin fait savoir qu'il a reçu des agents de la DDTM, chargés de vérifier notre demande de subvention « Dotation Solidarité Evénements Climatiques » pour la remise en état de la voirie à la suite des crues. En attente d'une réponse.

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Pour donner suite à la demande de donateurs qui souhaitent entretenir et restaurer de manière anonyme des monuments situés sur la commune, un partenariat va être mis en place entre la Municipalité et la Fondation du Patrimoine.

Cette opération pourrait permettre la pérennisation de tombes classées, ainsi financées par des bienfaiteurs et la Fondation du Patrimoine.

Un article explicatif sera inséré dans le prochain Bulletin municipal au sujet de l'entretien du cimetière par les bénévoles et sur la restauration des tombes classées financées par la Fondation du Patrimoine.

AMÉNAGEMENT DE LA MAM

Afin de permettre la réouverture de la MAM, des travaux obligatoires sont demandés par la PMI, notamment la modification du dortoir en 2 chambres distinctes. Des subventions seront sollicitées auprès des institutions (CAF, MSA, conseil départemental) afin que ces aménagements urgents puissent être financés.

RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

- 12 élèves sont inscrits au RPI Maillé-Maillezais dont 8 utilisent le service de transport scolaire.
- 48 élèves sont inscrits à l'école privée St-Pient dont 47 utilisent le service du restaurant scolaire.

SÉANCE DU 3 OCTOBRE

TRAVAUX DES BERGES DE LA SÈVRE NIORTAISE :

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité, de participer à hauteur de 50 % aux travaux de berges qui vont être réalisés à La Mue pour 91 243 € HT.

STATIONNEMENT DES COMMERCE AMBULANTS

2 commerçants ambulants stationnent leurs véhicules une fois par semaine sur la place Jean René Constant QUOY afin d'effectuer de la vente à emporter. Considérant que leurs frigos sont raccordés au réseau communal, un dédommagement de frais à 40 € /an et par commerçant leur sera demandé, en supplément du droit d'occupation du domaine public qui s'élève à 30 €/an.



CULTURE & PATRIMOINE

- **LA NOMINATION DES VENELLES** devrait se finaliser par la pose de plaques de rues. Une inauguration est envisagée lors des prochaines Conviviales, avec l'idée d'une déambulation animée et commentée.
- **UNE FÊTE DU FOUR** est proposée qui consisterait en un partage de plats préparés par les habitants et cuits dans le four de la halle.
- **PARTICIPATION CITOYENNE** : Tout comme les actions de nettoyage du cimetière, et après avoir fait appel aux bénévoles, différents lieux patrimoniaux communaux pourraient être nettoyés et entretenus tels que les lavoirs, fontaines, abreuvoirs, parterres...

PROJET DE RENATURATION DU SITE DE LA SIECO

L'étude financière réalisée par un conseiller du Trésor public n'est pas favorable à la poursuite du projet initial.

Ainsi, l'EPF qui avait acheté le site expressément devra le rétrocéder à la Commune avant la fin de l'année.

D'autres idées émergent : la création d'un Open-space (espace de travail partagé) dans le bâtiment existant ou de l'habitat partagé...

DIVERS

- **LA MAM** : sa mise aux normes est en cours par la création de 2 chambres au lieu d'un dortoir. L'intervention des artisans a débuté. L'ouverture de cette structure est envisagée en novembre ; la communication auprès des familles sera relayée par la municipalité.
L'association Les P'tites grenouilles qui a été dissoute souhaite faire un don (du solde en caisse) au profit du foyer des jeunes de Maillé.
- **LA VOIRIE** : à la suite des crues, un programme important de travaux a été préparé, mais n'a pas été réalisé en raison de l'absence de réponse à la demande de subvention d'État (DSEC). D'autre part, une nouvelle subvention du Département va voir le jour, elle concerne l'entretien des pistes cyclables. Il est proposé de lancer ces chantiers en urgence afin d'éviter tout accident et de faciliter les déplacements des usagers.
- **BILAN DE LA COMMISSION CANTINE** :
 - ✓ Lors de la réunion du 24 septembre, très peu de parents étaient présents, néanmoins ils sont très satisfaits du service et des menus.
 - ✓ Des interrogations sont soulevées au sujet du déplacement des enfants les jours d'intempéries ; la majorité des conseillers municipaux est opposé à la mise en place d'un bus et propose d'autres possibilités qui relèvent du bon sens. Le règlement intérieur sera révisé dans ce sens par la Commission avant d'être validé en conseil municipal.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE

DESSERTE D'UN POTEAU INCENDIE

Le Conseil municipal accepte (3 abstentions et une voix contre) de réaliser des travaux de modification du réseau d'eau existant afin que le projet privé de division d'une parcelle en 5 lots constructibles puisse voir le jour.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE D'HÉBERGEMENT

Une négociation est en cours avec un candidat repreneur du centre. En outre, la création d'un logement de fonction pour un gardien est impérative. Afin de pouvoir financer ces travaux, le Conseil municipal va solliciter des subventions auprès du Département et de La Région.

FUTUR RPI MAILLEZAIS-MAILLÉ-DAMVIX

Au vu de la baisse des effectifs dans les écoles, avec pour conséquence le risque de fermeture de classes dans les écoles publiques de Maillezais-Maillé et de Damvix, le Conseil municipal se prononce favorablement pour la création d'un RPI entre les communes de Maillezais, Damvix et Maillé qui permettrait une meilleure répartition des élèves par classes et le maintien des écoles.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE

LE CENTRE AGRIPPA D'AUBIGNÉ

Le Conseil municipal approuve le contrat de concession et confie le développement et la gestion du Centre d'Hébergement Agrippa d'Aubigné à la SARL Les ASTÉRIDES, Groupe CASSIOPEE pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 31 décembre 2029.

INAUGURATION DES VENELLES

Le Conseil municipal accepte la proposition de la commission Culture-patrimoine qui propose une animation lors de l'inauguration des impasses, venelles et autres petites voies communales qui ont été baptisées cette année. Cette inauguration pourrait être organisée le 22 juin 2025 lors de l'ouverture des conviviales.

Claude RICHARD, intermittente du spectacle, native de la commune, propose une déambulation pédestre animée, de venelle en venelle, pour la somme de1 000 €.

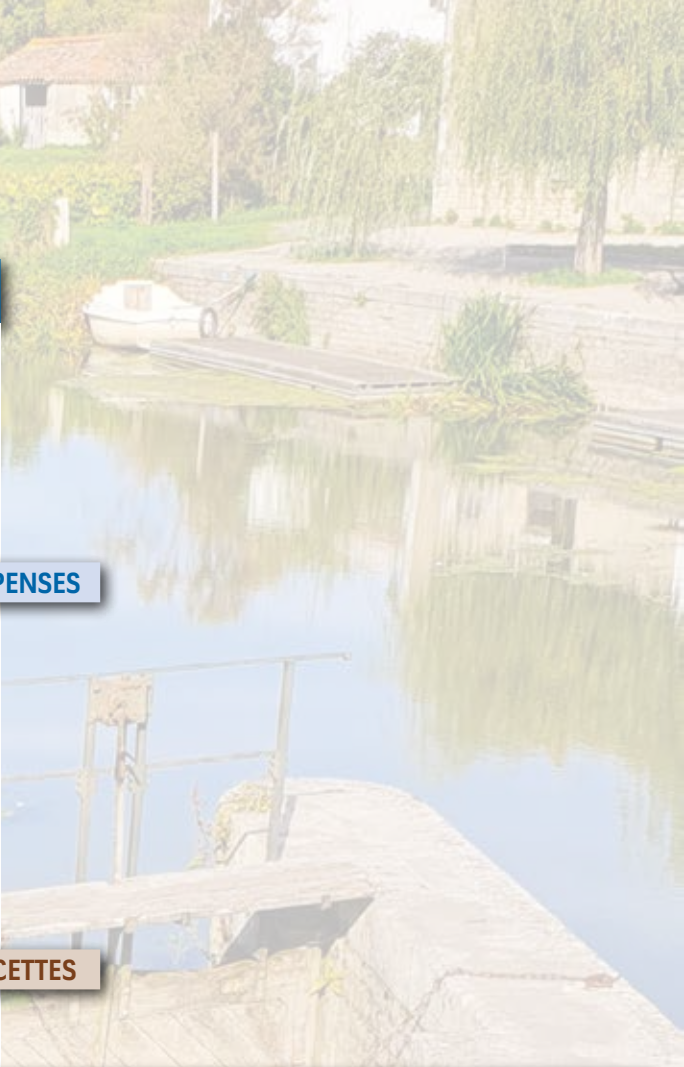
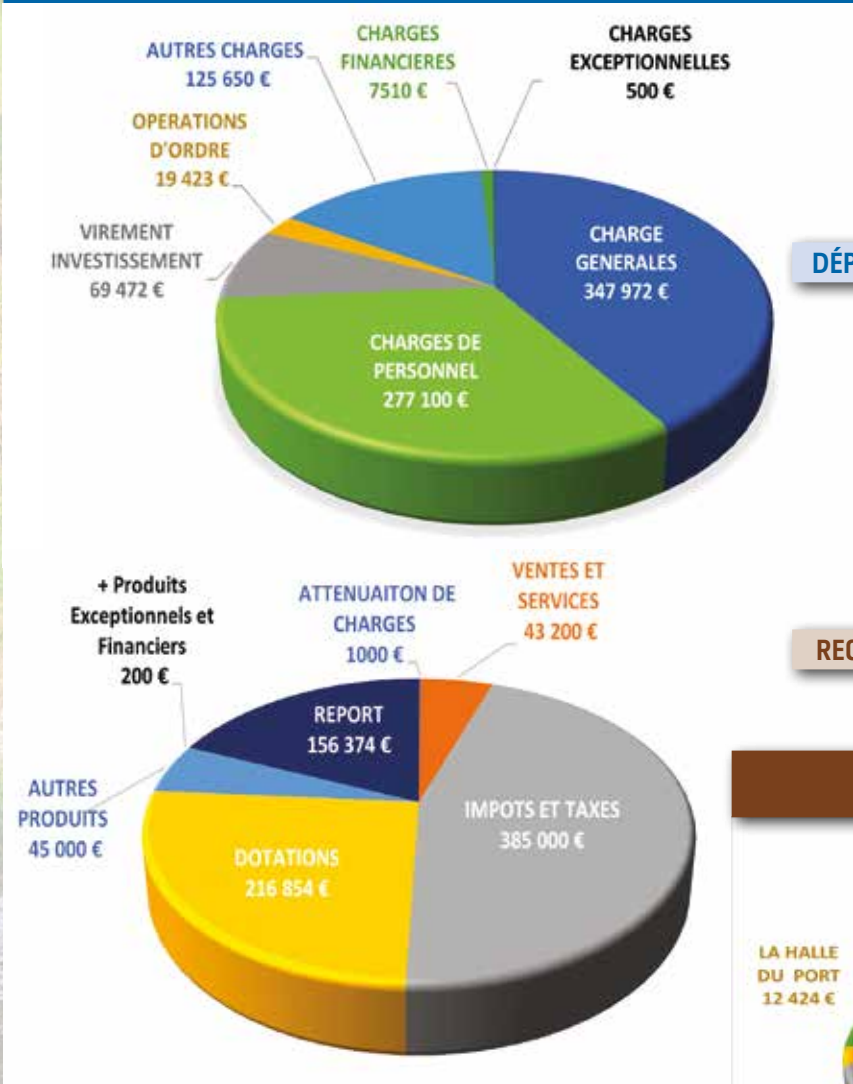
SOLIDARITÉ POUR MAYOTTE

Le Conseil municipal accepte de faire un don de 300 € qui sera versé à la Protection Civile au profit des sinistrés de Mayotte à la suite du passage du cyclone Chido.

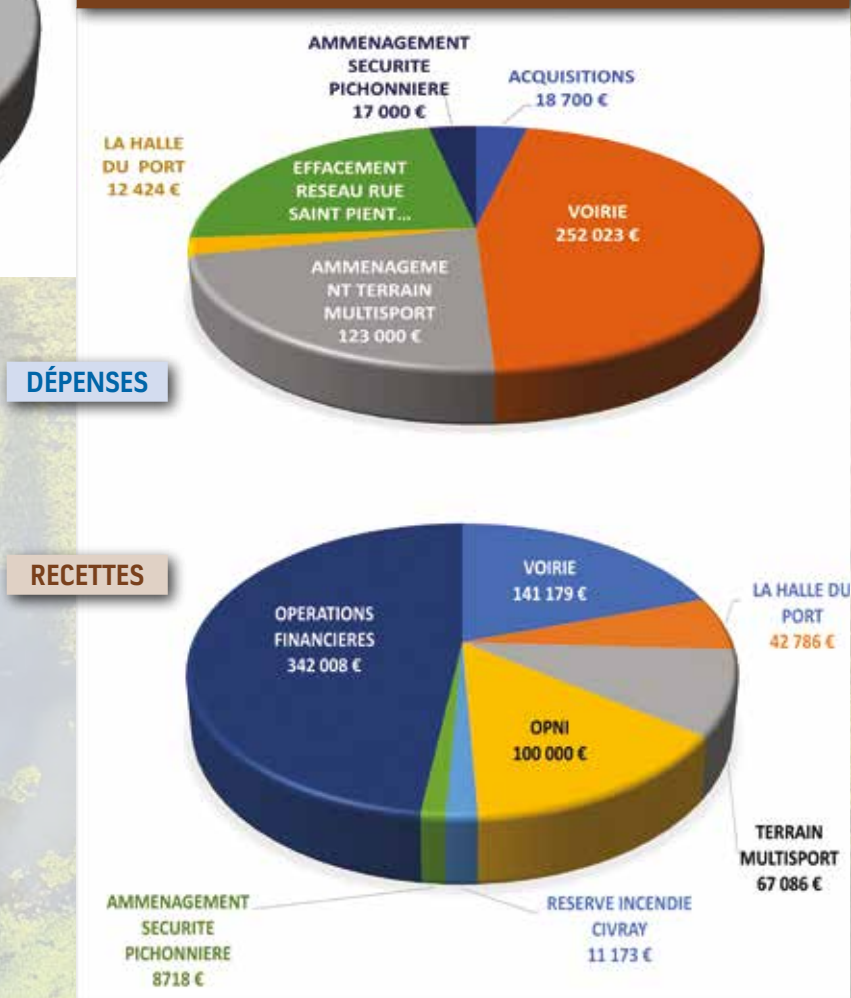


BUDGET 2024

FONCTIONNEMENT : 847 628 €

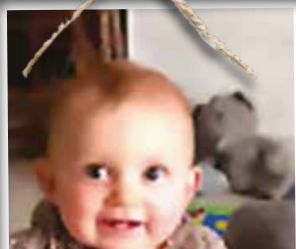


INVESTISSEMENT : 712 950 €





Félicitations !



Eléna FROGET MIGNET
est née le 7 mars



Milo BARREAU est né
le 1^{er} mai



Séréna NOUMET LUSSEAU
est née le 17 mai



Roméo GELOT est
né le 12 août

Amicia LETOUR
est née le 2 décembre



**Carmel HEILAND &
Mickaël BUFFART**
se sont mariés le 3 juillet



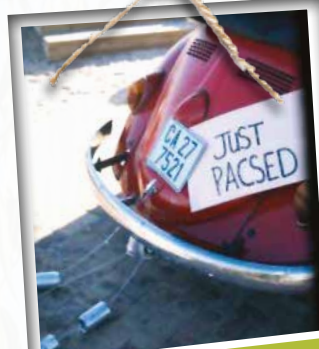
**Claire BONNIN &
Tony CASTALDI**
se sont mariés le 6 juillet



**Mélodie GARREAU &
Rémy GROLLEAU** se
sont mariés le 25 mai

**Jade KERNAONET &
Aurélien ROCHER**
se sont mariés le 27 juillet

**Eléne PERROTIN &
Grégoire TAPIN**
se sont mariés le 17 août



**N'DAKON Ehouant &
GARDEAU Stéphane**
se sont Pacsés le 22 avril

**TRIAUX Aurore &
GIBEAUD Gaétan** se sont
Pacsés le 22 août

**GARDOT Charline &
FERNANDES Yohan** se sont
Pacsés le 22 novembre

On pense à eux...

Décédés

7 mars	Henri SACHOT	92 ans
10 mars	Eva CADET	101 ans
3 mai	Jacques GARREAU	92 ans
16 juin	Yvette METAIS épouse BOUTET	80 ans
31 juillet	Mathilde PETIT veuve AVRIL	90 ans
31 oct.	André ARNAL	92 ans
8 nov.	Catherine DURANCEAU	60 ans
23 nov.	Patricia DEGRÉ	69 ans

Autres personnes inhumées dans le cimetière

Mesdames

Arlette BOUCHER, Ginette BENET,
Colette CEBRANT, Colette LANGE, Chantal ARNOU

Messieurs

Christophe GAUTRONNEAU, Jean-Claude COTTEREAU,
Jean QUILLET, Clément JOYEUX



RÉALISATIONS...



RÉNOVATION DU FOYER DE JEUNES

Travaux réalisés par les jeunes, les parents et les membres de la Commission "Enfance-Jeunesse"

Montant des travaux3 300 € TTC



PLAN DE LA COMMUNE SITUÉ À L'ENTRÉE DU BOURG

Sans frais pour la Commune, puisque le Groupe Média Plus Communication, qui a posé ce panneau, a effectué une régie publicitaire.



EFFACEMENT DE RÉSEAU, RUE ST PIENT

Aménagements extérieurs réalisés par des entreprises sous-traitantes du SyDev

Montant des travaux 99 720 € TTC

3 CALVAIRES ONT ÉTÉ RÉNOVÉS



Calvaire de Saint Roman



Calvaire de
La Croix de Maille

Travaux réalisés par
l'entreprise
GELOT MAÇONNERIE

Montant des travaux :
5345 € TTC

Financés par le don d'un
particulier via la Fondation
du Patrimoine



Vierge de Saint Nicolas

3 CHEMINS ONT ÉTÉ REFAITS



chemin de Cibule



Chemin des cabanes

Travaux réalisés par
les employés

Achat de graviers :
5977 € TTC



Chemin des poulailleurs



POSE D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE RUE ST NICOLAS

Montant des travaux 3 315 €

Subvention Amendes de Police 1 341,20 €



TERRAIN MULTISPORT

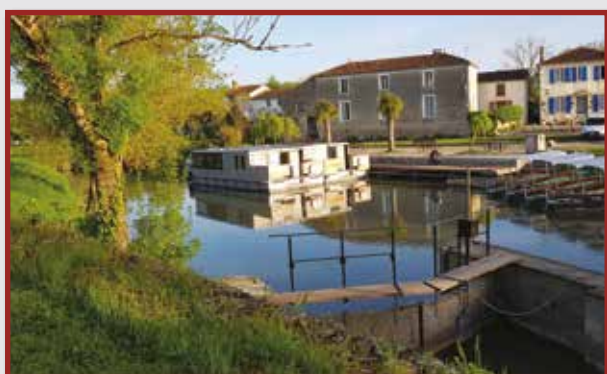
Travaux réalisés par les entreprises RINEAU TP et AGORESPACE

Montant total des travaux 122 627 €

Subventions attendues 70%

- Département 20 000 €
- Agence Nationale du Sport 43 127 €
- Région 3959,90 €

Autofinancement 30%



RÉNOVATION DES PORTES DE L'ÉCLUSE DU PORT

Les travaux de rénovation qui s'élèvent à 38 700 € ont entièrement été pris en charge par la RÉGION PAYS DE LA LOIRE ; aucun coût pour la commune.



SALLE POLYVALENTE

Divers travaux : chauffage, toiture, crépi 16 835 €



HALLE DU PORT

Installation de 5 rideaux pour protéger du vent...5760 €





RÉALISATIONS 2024...

LA MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

Montant des travaux13 686 €TTC

Achat abri de jardin.....2118 €

Subventions attendues de la CAF 80%



ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

Remaniement du toit de l'église, le 3 octobre, réalisés par l'entreprise GELOT MAÇONNERIE7156 €

Réparation du système de cloches.....1788 €



SÉCURISATION BAZOIN ET SORTIE D'ÉCOLE

Achats de panneaux et miroirs

Coût global..... 1 906 €



...EN COURS ET PROJETS



TÉLÉALERTE : COÛT 2220 €

ACHATS DE MATÉRIEL 9700 €

Salle polyvalente.....Sèches main et tables
Espaces verts Sécheur électrique / Tondeuse
Place du port Poubelles de tri
Mairie et agence postale Tables, étagères, onduleur
Foyer des jeunes Baby-Foot



EN COURS

LIAISON DOUCE VERS LE MOULIN DE LA PICHONNIÈRE

Début des travaux, rue de la Fraignaie



PROJETS 2025

BERGE DE LA MUE À CONSOLIDER 45 621 €





LES TEMPS FORTS...

UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR JEUDI 18 JANVIER

Initiation à la manipulation d'un défibrillateur proposée par l'installateur IDEALIS



SAUVETAGE D'UN TRACTEUR LUNDI 26 FÉVRIER

Sur le halage de Bourneau, un tracteur a été sauvé des eaux avec les moyens lourds de DLS Dépannage venu de Vendrennes



1^{er} SALON D'ART CONTEMPORAIN SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 AVRIL

Insufflé par Pierre TONDU, artiste peintre installé à Maillé depuis 3 ans, ce 1^{er} salon des arts contemporains a réuni divers talents et a ouvert de nombreuses perspectives, comme le souligne Jean-Marie GELOT, maire de la commune : *"Je ne doute pas du succès de ce salon qui nous permet de rayonner dans le Sud-Vendée... Nous ne pouvons qu'encourager ces manifestations"*.

En effet, Pierre Tondou qui a organisé ce salon en collaboration avec la Municipalité, souhaitait partager sa passion avec l'ensemble de la population : *"Je désirais montrer mon univers. J'aime surtout discuter avec le public. Mon but est d'être pédagogique, de faire découvrir les multiples formes d'art et d'apporter la culture dans une commune du Sud-Vendée"*.

Entre sculptures, peintures et photo, ce salon s'affiche comme une belle réussite comme le confirme Bernadette DENIS, conseillère municipale : *"Nous avons la chance d'avoir un artiste dans la commune et nous avons d'autres projets en réserve..."*.

Si tous les invités restent éblouis devant les œuvres présentées, c'est sûrement, comme le précise un artiste, *"parce qu'il y a une part de nous dans tout ce que l'on vous propose..."*





"LES POPOFOLIES" AU CAMPING MUNICIPAL DE LA PETITE-CABANE DIMANCHE 19 MAI

Depuis 2016, des passionnés du combi venus de la France entière, se retrouvent au camping (que la mairie a privatisé pour l'occasion), pour une réunion amicale qui dure 3 jours. L'on y vient avec ses enfants et ses animaux domestiques pour profiter des jeux, balades bucoliques et échanges d'astuces... Ce rendez-vous a comme des airs de famille...

INAUGURATION DU TERRAIN MULTISPORT SAMEDI 25 MAI



FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Le verre de l'amitié a été servi dans la salle polyvalente pour cause de pluie.



LA CONVIVIALE DE LA CAVALERIE D'AGRIPPA DIMANCHE 4 AOÛT





LES TEMPS FORTS...

CINÉMA DE PLEIN AIR
PROJECTION DE COURTS-MÉTRAGES
JEUDI 8 AOÛT
En attendant la nuit...



LA CONVIVIALE DES SAPEURS POMPIERS
DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE



SEPTEMBRE EN OR ET OCTOBRE ROSE
SAMEDI 12 OCTOBRE

Une centaine de femmes, d'enfants et d'hommes se sont retrouvés pour marcher tous ensemble au profit de la lutte contre le cancer du sein et les cancers pédiatriques



JACQUELINE GARREAU A FÊTÉ SES 100 ANS !
LUNDI 11 NOVEMBRE



...DE 2024



CÉRÉMONIES
DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE



3^e MARCHÉ DE NOËL
LE DIMANCHE 17 NOVEMBRE
organisé par la Mairie sous la Halle du port.
avec toujours autant de succès !



ARBRE DE NOËL
LE DIMANCHE 8 DÉCEMBRE
avec l'arrivée en barque
du Père-Noël

INAUGURATION DU FOYER DE JEUNES
DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE





VIE TOURISTIQUE

Soyons tous ambassadeurs de notre commune

NOTRE COMMUNE PLAÎT AUX TOURISTES...

POURQUOI ?

1. Nous habitons un village intimiste, calme et reposant avec des infrastructures simples et fonctionnelles proposant des tarifs très abordables.
2. La mise à disposition de la halle et les Conviviales ont également dynamisé le port et donné un peu plus de vie sur ce lieu légèrement reculé du village.

Toutefois, nous avons souffert d'une baisse de fréquentation importante, tout comme nos collègues du Marais poitevin et du littoral.

La provenance de notre clientèle vient majoritairement de la Vendée, puis de Charente-Maritime et enfin des Deux-Sèvres.

Le + : Cette année, l'utilisation fréquente du Ponton des Pénichettes a attiré davantage de visiteurs au port et dans le village. Ils font escale pour la journée ou la nuit et profitent de l'occasion pour acheter des produits locaux dans nos commerces.

Le - : Certains utilisateurs laissent leurs remorques ou voitures sur l'emplacement réservé à la descente des bateaux à l'eau, bien que cet espace soit clairement indiqué au sol. Nous souhaitons donc attirer l'attention sur ce sujet et envisageons l'installation d'un panneau d'information et/ou de règlement d'utilisation au port pour limiter les nuisances.

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

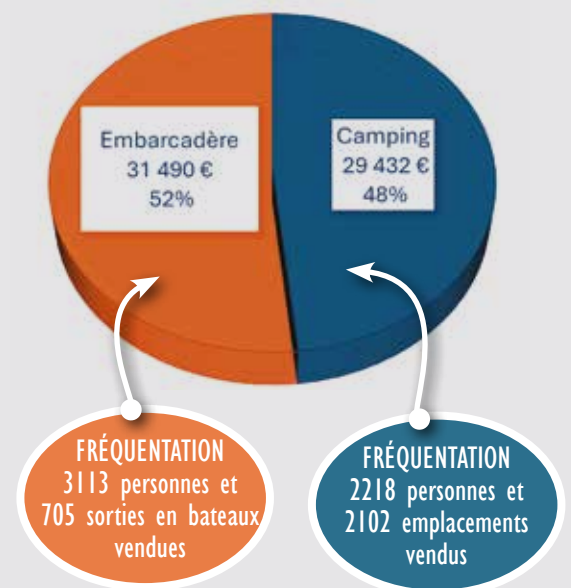
C'est la 2^e saison dans les nouveaux locaux du port.

- Samantha et Frédéric ont su collaborer tout au long de la saison, et se sont complétés chacun avec ses compétences. Ce qui a permis un accueil agréable pour notre clientèle. Nous pouvons nous enorgueillir d'avoir su recevoir nos visiteurs toujours avec le sourire. Nous remercions Samantha et Frédéric pour leur professionnalisme et espérons qu'ils reviendront la saison prochaine.
- Il faudrait prévoir quelques investissements (informatique et logiciel de gestion) pour faciliter les réservations à l'accueil et en ligne, pour permettre plus de fluidité lors des périodes d'affluence.
- Après quelques années avec une très forte progression, la fréquentation du port et de l'embarcadère ainsi que celle du camping ont considérablement baissé cette année. Le contexte économique et social, ainsi que les Jeux Olympiques de Paris 2024, ont capté notre public qui s'est déplacé vers le bassin francilien, au détriment des autres régions, et n'est revenu vers nous que très tard dans la saison. De plus, les contraintes météorologiques et les variations du niveau de l'eau ont perturbé le déroulement des activités tout au long de la saison. La fin de saison qui habituellement permet de réaliser de belles ventes a été perturbée par tout cela...

DES RETOURS TRÈS POSITIFS

- Le retour d'expérience de notre clientèle, très positif, nous encourage à continuer notre développement :
 - ✓ Une ambiance agréable dans un camping calme, propre, accessible, avec un personnel toujours présent.
 - ✓ L'embarcadère est accueillant, propre, le personnel attentif aux demandes de la clientèle, apportant des conseils répondant à leurs désirs.
 - ✓ Les 2 nouvelles bornes électriques sur les îlots ont été utiles.
- Ramener le petit ponton près de la yole a facilité l'embarquement des canoës et permis à d'autres usagers de ne pas débarquer près des Capucines.

RÉSULTAT 2024 CHIFFRE D'AFFAIRE 60 922 €





CAMPING MUNICIPAL LA PETITE CABANE



• EN DÉBUT DE SAISON

- ✓ Travaux d'élagage + ajout de gravier autour des sanitaires facilitant l'entretien des lieux + bornage des emplacements
- ✓ Terrain trop humide lié aux fortes pluies.

• EN PROGRÈS

- ✓ Le nombre d'habitues (qui reviennent plusieurs fois durant la saison) et des camping-caristes est en augmentation.
- ✓ Les cyclotouristes et familles en tente
- ✓ Les locations de bungalows

• EN PROJET

- ✓ Continuer la mise aux normes des installations pour offrir de meilleurs services à la clientèle.

- ✓ Mettre en conformité l'installation de l'eau (douches et éviers) pour un meilleur confort d'utilisation.
- ✓ Prévoir la sécurisation des portillons donnant sur le canal pour les rendre plus difficiles d'accès aux enfants tout en permettant un accès aisé pour les adultes et une ouverture d'urgence rapide si nécessaire.

☞ 44 emplacements + 2 bungalows toilés (5 pers)
pataugeoire + terrain de pétanque + sanitaires
+ aire de vidange pour les camping-cars

☎ 02 51 87 07 52 - 06 83 52 02 52

✉ regietouristique@maille85.fr

Dates d'ouverture : du 1^{er} Avril au 30 septembre



EMBARCADÈRE communal DES CAPUCINES

► La Balade Gourmande a connu un vif succès cette année, grâce à la possibilité de partir en bateau avec son pique-nique sans réservation préalable, les commandes pouvant être passées le jour même à la Guinguette du port.

► Notre clientèle de cyclotourisme itinérant continue de progresser. Nous allons d'ailleurs travailler à obtenir le Label "ACCUEIL VÉLO" : il faudra remplacer le support à vélos existant par des arceaux et fournir un kit de réparation (avec tout le nécessaire pour les crevaisons), un assortiment de clés standard, du lubrifiant et une pompe. Nous répondrons ainsi à la demande des clients ayant des vélos chargés et/ou équipés de pneus larges.

☞ Embarcadère Les Capucines

☎ 02 51 87 07 52 - 06 83 52 02 52

✉ regietouristique@maille85.fr



LE PASSAGE DE LA VENISE VERTE

Location de bateaux sans permis, barques, canoës ou vélos / Espace de détente

☞ la Vielle Vaigue

☎ 06 65 31 67 80 - 02 51 00 62 61

✉ www.bateaux-balades-marais-poitevin.com



ORIGINAL VÉLO TOUR

Balade guidée gourmande à vélo pour découvrir le marais

☞ Damien MOULIN ☎ 06 67 96 97 88



LOCATIONS DE VACANCES

L'Annexe Singulière

MAISON D'HÔTES 3 chambres / 9 pers

BARREAU Teddy & JAUNAS Victoria

☎ 06 99 71 89 56 ✉ 1, Rue de la Poste

✉ contact@annexe-singuliere.fr

🌐 www.annexe-singuliere.fr



MAISON DE VACANCES 4-6 pers

☎ 06 08 86 88 57 ☎ 06 30 51 70 41

✉ 1, la Petite Cabane

✉ yoanngirard2@gmail.com

🌐 www.gites.fr/gites_la-petite-cabane_maille_h7902686.htm



2 CHAMBRES D'HÔTE ET GÎTE *St Nicolas*

GÎTE de 2 pers / 30m²

BABIN Pierrette ☎ 06 77 48 25 03

✉ 11 rue St Nicolas



GÎTE*** *La Cibulle*

MAISON 3 chambres / 6 pers / 110m²

BLONDELLE Pascale et Rodolphe ☎ 06 71 67 40 83

✉ 17 rue de la Cibulle - La Grande Bernegoue

🌐 www.accueil-vendee.com/gite-la-cibulle-marais-poitevin



MEUBLÉ DE TOURISME ***

GÎTE *La Maison de Maëlys*

4 chambres / 11 pers / 107m²

DALLET Céline ☎ 06 98 70 23 60

✉ 17 Grand Rue

🌐 www.mapetitemaison.fr

✉ celine.dallet-vezien@orange.fr



GÎTE** *L'Harmonie*

3 chambres / 6 pers / 97m²

GARREAU Aurélie et Amaël

☎ 02 51 00 86 21

06 83 56 30 46 / 06 83 03 27 75

✉ 9 place de L'Église



GÎTE *La Mussetière*

1 chambre / 4 pers / 35m²

✉ 3A La Mussetière

✉ GIRARD Claude ☎ 07 88 63 03 15

✉ claudgirard@wanadoo.fr





Les Gîtes de Saint-Roman

4 Meublés de Tourisme*** indépendants
2 à 5 pers. / 45 à 80 m²

✉ 1 Saint Roman
☎ ROCHE Guy ☎ 06 19 95 14 96
✉ eveguy.roche@orange.fr
🌐 www.gite-st-roman.com



GÎTE*** La Mue

MAISON 3 chambres / 6 pers / 120m²

VAN GEELEN-RICHARD Nicole ☎ +31 646 020 061
✉ Le Marais Rouge ✉ hvgeelen@xs4all.nl
🌐 www.marais-poitvin.com/ou-dormir/gites/
maille-marais-poitvin-gite-la-mue-quartier-le-marais-rouge



GÎTE Chez Pépé

MAISON 3 chambres / 6 pers / 97m²

LUCAS Patricia ☎ 06 21 52 72 81
✉ Rue de la Bougraine
✉ lucas.luc@wanadoo.fr



2 GÎTES : Aniel et Gaïa

MAISON 2 chambres / 6 pers.
MAISON 3 chambres / 6 pers.

✉ 4 et 4bis rue de la Mairie
☎ MAYONADE Alexandra et Mickaël ☎ 06 76 72 22 71



GÎTE du Marais

MAISON 2 chambres / 4-6 pers. / 62m²

☎ MARAIS Pierrick ✉ 2 rue transversale
☎ 02 40 06 13 35 / 07 88 03 68 30
✉ pierrick.marais1969@gmail.com



MAISON D'HÔTES Oneïro Nisos

MAISON 2 chambres / 4 pers / 200m²

OUANNES Nadia ☎ 07 88 45 83 33
✉ L'île du Marais, 1 La Hausse
✉ mademoiselle.louise@yahoo.com



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MAILLÉ, C'EST

- Un service gratuit offert et ouvert à tous, adultes, adolescents, enfants.
- Un lieu d'échanges et d'animations.

VOUS ACCUEILLIR, VOUS INSCRIRE

- Tous les samedis matin (hors jours fériés), un ou une bénévole vous accueille de 10h à 12h.
- Pour devenir adhérent, il suffit de s'inscrire sur place ...et c'est GRATUIT !
- Avec l'adhésion vous bénéficiez également de la carte E-MEDI@ afin de découvrir la Médiathèque Numérique de Vendée.

VOUS DONNER L'ENVIE DE LIRE

- Nous mettons à votre disposition un fonds communal d'un millier de livres pour petits et grands : romans, documentations, policiers, histoire, BD, illustrations, albums, contes...
- En complément, la BDV nous prête 120 livres en échange trimestriel.
- Une barque à livres en libre-service est à disposition de tous à l'extérieur de la bibliothèque.

NOUS AIDER À CRÉER DES ANIMATIONS

- Ensemble, créons des animations et rendons notre bibliothèque dynamique !
- C'est avec vos idées, vos suggestions, votre participation que la Bibliothèque de Maillé peut devenir un véritable espace culturel.

L'HEURE DU CONTE

- En période scolaire, tous les 15 jours, de 10h à 12h, des bénévoles accueillent les élèves des classes de l'école St-Pient pour leur narrer un conte. A l'issue de la séance, chacun repart, obligatoirement, avec un livre correspondant à son âge.

LA BIBLIOTHÈQUE

6 bénévoles assurent à tour de rôle la permanence

06 13 23 16 48

3 place de la Mairie

bibliotheque.mairiedemaille@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Tous les samedis (hors jours fériés)..... 10h - 12h



e-médi@
Médiathèque Numérique de Vendée



Chaque UTILISATEUR de la BIBLIOTHÈQUE peut accéder aux RESSOURCES NUMÉRIQUES PROPOSÉES PAR LE DÉPARTEMENT ! Renseignez-vous à la bibliothèque

LE SAVIEZ-VOUS ?

DES JEUNES À L'HONNEUR !



La Municipalité tient à mettre à l'honneur 6 jeunes talents :

3 jeunes femmes et 3 garçons qui ont performé dans différentes disciplines !

Habitants ou travailleurs de la commune de Maillé, ils et elles ont tous réalisé des performances exceptionnelles dans des domaines variés.

1. **Alwena BESSON** (16 ans) vient d'être nommée meilleure apprentie de France dans la catégorie des métiers de la mode et vêtements. Elle souhaiterait désormais continuer ses études à Paris, notamment dans la lingerie et peut-être intégrer une grande maison de couture où elle pourrait développer son immense créativité.
2. **Mélissa PELLETIER** (30 ans) fait partie de l'équipe de rugby féminine du Stade Rochelais qui a gagné le championnat de France et donc remporté le bouclier. Sur la photo (en bas de page) Mélissa pose avec les enfants de l'école de Rugby de Fontenay, au stade de Maillé.
3. **Cindy AUDINEAU** (26 ans) est championne de Vendée aux 10 000 m catégorie seniors (demi-fonds, athlétisme). Elle a également couru le semi-marathon de La Rochelle se plaçant dans le peloton de tête. Et Cindy, a fait partie de celles qui ont été choisies pour porter la flamme olympique à Fontenay-le-Comte le 4 juin dernier. La flamme de l'espoir comme elle l'a appelée...
4. **Jérémy AUDINEAU** (18 ans), frère de Cindy sus nommée, accumule également les performances sportives en athlétisme : champion de France UGSEL en 2023 en triple saut (13,40 m) et il a été quadruple champion régional en 2024 (2 x en longueur et 2 x au triple saut).
5. **Axel BERNIER** et **Noé GESTRAUD-CHABIRAND**, tous deux âgés de 13 ans pratiquent l'athlétisme au collège Saint-Martin-de-Benet. Ils ont gagné la médaille d'Or au Championnat de France en extérieur et comptent bien continuer l'athlétisme, qu'ils ont découvert au collège à l'âge de 12 ans.

👉 *Que d'autres jeunes n'aient pas peur de venir partager leurs talents et leurs compétences en Mairie. La Municipalité est aussi là pour valoriser et encourager des compétences et des talents particuliers et atypiques...*





VIE SCOLAIRE



ÉCOLE PUBLIQUE FRANÇOIS RABELAIS

RPI MAILLÉ / MAILLEZAIS

L'école publique de Maillezaïs, FRANÇOIS RABELAIS, est en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec Maillé depuis plusieurs années déjà.

■ NOS 3 CLASSES

- ➔ Classe PS-MS-GS-CP avec Morgan COUBARD
- ➔ Classe CE1-CE2 avec Sylvie SITAUD
- ➔ Classe CM1-CM2 avec Valère GILLES

■ NOS ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Nos actions pédagogiques sont centrées sur notre projet d'école qui a comme axes : **le développement culturel, la maîtrise de la langue et le vivre ensemble.**

En outre, nous continuons nos actions sur le développement durable et l'aide aux enfants en difficulté.

Nous avons pour ambition de permettre aux élèves de réfléchir sur le monde qui les entoure et de le préserver en réalisant des actions autour de l'écologie et de la citoyenneté.

■ ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES

Chaque année, les partenaires de l'école (Association de Parents d'Élèves, Amicales Laiques et municipalités) nous aident à mettre en place des projets de toute nature : **Classe de mer pour les cycles III, Classe découverte pour le cycle II, visites et expositions, spectacles pour tous les enfants de l'école...**



INFOS PRATIQUES

ÉCOLE PUBLIQUE FRANÇOIS RABELAIS

12 rue de L'École - 85420 MAILLEZAIS

02 51 00 75 00 - 02 51 00 71 67

ce.0851116b@ac-nantes.fr

HORAIRES

LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS :

9h - 12h et 14h - 17h

GARDERIE : 7h30 - 8h50 / 17h - 19h

Les enfants peuvent déjeuner à la cantine scolaire chaque midi

Les horaires pour les transports scolaires sont à demander en mairie

AIDE AUX ÉLÈVES

Une aide aux élèves est proposée à tous les élèves de l'école, les LUNDIS soirs et JEUDIS soirs

INSCRIPTIONS

Présentez-vous à la mairie de Maillé ou de Maillezaïs avec votre livret de famille. Ensuite, vous pouvez rencontrer M. GILLES, le directeur de l'école, tous les jours à partir de 17h ou sur rendez-vous afin de finaliser l'inscription.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET CONSEIL LOCAL FCPE DE L'ÉCOLE FRANÇOIS RABELAIS

LE RÔLE DE L'ASSOCIATION

- Chaque année, L'association des Parents d'Elèves et Le Conseil Local FCPE de l'école publique François Rabelais s'investissent pour le bon fonctionnement de l'école.
- Ils agissent pour le développement, le maintien et la défense de l'école communale en RPI Maillé/Maillezais. L'association œuvre pour défendre et promouvoir les intérêts de l'école.
- Elle aide l'école dans différents domaines :
 - Pour le financement du matériel scolaire (livres, abonnements, manuels, jeux et achat de matériel informatique).
 - Le financement des sorties scolaires culturelles et sportives.
- L'association est très satisfaite des manifestations mises en place et de la réussite des projets qui voient ainsi le jour dans l'école. Cette association est le résultat de l'implication de tous les parents d'élèves qui se mobilisent.

NOUS CHERCHONS DES BÉNÉVOLES !

- Chaque année, de nouveaux parents nous rejoignent pour faire perdurer ces actions, n'hésitez pas à venir, nous ne sommes jamais de trop. Nous pouvons tous agir à notre niveau et en fonction de l'investissement que nous pouvons donner pour améliorer la vie scolaire de nos enfants.
- L'APE cherche toujours de nouvelles idées pour continuer de fonctionner et se renouveler. Si des parents ont des propositions à faire n'hésitez pas à nous en faire part par mail.

REMERCIEMENTS AUX...

- Mairies de Maillé et Maillezais pour leur soutien logistique et financier.
- Enseignants et personnel de l'école qui chaque jour aident nos enfants à grandir et à apprendre davantage.
- Bénévoles (aide aux enfants) et les parents volontaires (sorties scolaires...)
- Enfin merci à tous les membres et personnes qui cette année encore, nous ont aidés à la réussite de nos projets !

INFOS PRATIQUES APE

CONTACT

apefrancoisrabelais@outlook.fr

LE NOUVEAU BUREAU

- Sylvain AUBERT Co-président
- Virginie LE HUEROU-KERISEL Co-président
- Jordan DEVISE Trésorier
- Benoît VERDON Vice-trésorier
- Marine GONZALEZ Secrétaire
- Jessica POUSSON Vice-secrétaire



ANIMATIONS 2024-2025

- 25 Novembre 2025 Fabrication de jus de pommes : vente toute l'année, via notre page Facebook ou par mail
- Les 29-30 Novembre et 1^{er}, 6, 7 et 8 Décembre : Marché de Noël à Maillezais : vente de galettes/saucisses et galettes/jambon, vente de jus de pommes chaud et gâteaux
- 10 Janvier Galette des Rois
- 27 Avril Vide-grenier au camping de Maillezais
- 28 Juin Fête de l'école à Maillé





VIE SCOLAIRE



L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT-PIENT

Située dans le bourg de Maillé, l'école Saint-Pient est une école primaire privée sous tutelle diocésaine, et signataire d'un contrat d'association avec l'État.

Elle accueille les enfants à partir de 2 ans, de la toute petite section de maternelle jusqu'au CM2.

LES ÉLÈVES SONT RÉPARTIS DANS 2 CLASSES :

- ▶ TPS-PS-MS-GS-CP avec Johanne LEMASSON
- ▶ CE-CM avec Cathy LANDRY (Cheffe d'établissement) et Valérie SOETAERT
- ▶ Sonia AMROUCHE, ASEM, accompagne les enfants en classe de maternelle, le matin et gère la garderie.
- ▶ Marine BLUTEAU et Maud GIRARD accompagnent les élèves de maternelle et s'occupent du ménage des locaux.
- ▶ Christelle RAGER, RA, intervient auprès des élèves en difficulté.
- ▶ L'école bénéficie du dispositif pédagogique "Plus de maîtres que d'élèves", ainsi une enseignante supplémentaire, Hélène GUILLEMET rejoint l'équipe éducative de janvier à juillet, un jour par semaine.

PROJET PÉDAGOGIQUE 2022-2025

1. PARCOURS CITOYEN : éducation au développement durable

- ▶ Sensibiliser à la préservation de l'environnement.
- ▶ Faire découvrir aux élèves la nature qui les entoure, la biodiversité et les paysages

2. LE LANGAGE : outil de communication et d'expression

- ▶ Améliorer la compréhension et les compétences d'expressions orale et écrite, dans l'ensemble des domaines disciplinaires.
- ▶ Permettre à chacun de pouvoir dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner ou donner une information.
- ▶ Prendre plaisir à écrire quotidiennement, avec des supports variés, seul ou collectivement.
- ▶ Enrichir son vocabulaire et lire pour nourrir son imaginaire.

3. PARCOURS CULTUREL

- ▶ Ouvrir les élèves sur le monde qui les entoure.
- ▶ Permettre un accès à tous à l'art et la culture : sur le plan des connaissances, des pratiques au travers de visites, de projets et de rencontres.

CONTACT



Chef d'établissement : Cathy LANDRY
1, place Joseph Herbert 85 420 MAILLÉ
02 51 87 02 27

Mail : direction@maillé-stpient.fr / Site : maillé-stpient.fr

TARIF SCOLARITÉ : 28,50 €/enfant sur 11 mois

4 JOURS PAR SEMAINE

9h - 12h15 / 13h45 - 16h45

Accueil des élèves 10 min avant les cours

- ➔ **AIDE AUX ÉLÈVES** : lundi et jeudi 16h45 - 17h30
- ➔ **BIBLIOTHÈQUE** : lecture de contes le VENDREDI MATIN tous les 15 jours avec les bibliothécaires de Maillé
- ➔ **INSCRIPTION** : rendez-vous sur simple appel téléphonique à l'école avec la cheffe d'établissement ainsi que l'enseignante concernée

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- ➔ dès 7h15 le matin et jusqu'à 18h45 le soir
- ➔ Sur inscription à partir de 7h et jusqu'à 19h

CHAQUE ANNÉE DES PROJETS

- ▶ **Des élèves tournés vers les contes** avec un travail sur les personnages emblématiques des contes : sirènes et monstres marins, dragons et fées... sont au cœur des apprentissages en 2024-2025.
- ▶ **Des enfants impliqués dans les enseignements artistiques** avec une fiche sur les merveilles du monde pour tous les niveaux chaque semaine, 2 "Grandes lessives" en octobre et mars et des matinées artistiques.
- ▶ **Des élèves ouverts au monde** : visite des pontons et travail sur le Vendée Globe, voyage scolaire avec nuitées en bord de mer.
- ▶ **Des élèves investis dans le réseau** : temps d'échange prévus avec le collège St Martin de Benet, un cross au mois d'octobre, une journée de défis en mai, une matinée découverte du collège.





CONTACT

ÉCOLE ST PIENT : 02 51 87 02 27

BUREAU

- PrésidentGELOT Florentin
- Vice-Président LUCAS Simon
- Trésorière..... GELOT Stéphanie
- Vice-Trésorière et ressources humaines : BERTHELOT/DENIS Pauline
- Secrétaire..... RUFFAULT Michèle
- Vice-Secrétaire BLANCHARD Christelle
- Membres actifs : GARREAU Victorien, GELINEAU Francis, FALLIERE Estelle et GANDOUIN Cyril



L'OGEC ST PIENT

ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

QUI SOMMES-NOUS ?

Aujourd'hui, pour qu'une école primaire privée puisse exister, elle doit être entourée de 4 instances obligatoires et essentielles (si l'une d'entre elles n'est plus présente, l'école ne fonctionne plus) :

- ↳ L'éducation nationale et les collectivités (en contrat d'association et programmes) + Le chef d'établissement + La Direction Diocésaine, la Paroisse + L'OGEC
- ↳ L'OGEC est donc une entité juridique pour l'école. Elle a en charge les biens immobiliers, la gestion financière et est employeur du personnel non-enseignant (ASEM et éducateur en service de garde).
- ↳ L'OGEC travaille également en collaboration avec l'APEL. C'est une 2^e association qui collabore avec l'école. Son représentant est membre de droit de l'OGEC.

BILAN DE NOTRE ANNÉE (SCOLAIRE) 2023 - 2024 :

- ↳ Notre statut d'employeur du personnel non enseignant nous a amenés à **renouveler les contrats de travail nécessaires** à l'emploi des personnes assurant le ménage et aidant les enseignants dans leurs tâches éducatives. Aujourd'hui, l'OGEC emploie 2 salariées et une apprentie.
- ↳ Notre 2^e grande fonction est **la gestion des bâtiments**. Nous avons rénové la toiture de notre préau, peint quelques portes et œuvré mensuellement pour les travaux de tonte ou des différentes maintenances. Évidemment, tous ces travaux nous obligent aussi à en assurer le financement.
- ↳ Les collectivités publiques assurent les dépenses de fonctionnement de l'école et aussi de rémunération des enseignants, mais les travaux de rénovation sont à notre charge. Ce sont **les actions menées tout au long de l'année**, telles que les ventes (pizzas, chocolats, marche gourmande) qui financent l'ensemble de nos missions. Nous remercions sincèrement ceux qui y participent.
- ↳ Parallèlement à ces manifestations, un **mécénat** est en place pour permettre aux professionnels et aux particuliers de faire des dons (argent, objets ou main d'œuvre) donnant droit à des réductions d'impôts très avantageuses. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.
- ↳ **Notre assemblée générale** est aussi le moment de présenter les projets passés et à venir et aussi de constituer le nouveau bureau, en fonction des sortants et des nouveaux arrivants.
- ↳ Merci à tous les membres de notre équipe pour leur investissement et leur sourire pendant les réunions et les manifestations. Cela permet d'assurer ainsi la continuité de cette association



ANIMATIONS 2025

- Samedi 25 janvier 2025 Portes ouvertes
- Samedi 1^{er} mars Carnaval
- Samedi 26 avril Marche gourmande de l'école



VIE SCOLAIRE



L'APEL SAINT PIENT



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

QUI SOMMES-NOUS ?

- ➔ L'APEL est une association, composée de parents d'élèves bénévoles, qui participe à la vie et l'animation de l'école Saint Pient.
- ➔ L'APEL a pour objectif de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.
- ➔ L'APEL et l'OGEC travaillent en collaboration pour l'école, notamment lors des diverses manifestations tout au long de l'année.
- ➔ Grâce aux bénéfices réalisés lors des ventes telles que la vente des sapins, la vente de goodies au marché de Noël de la commune de Maillé ainsi que les goûters mensuels organisés un vendredi par mois dans l'école, l'association peut aider à financer des équipements pédagogiques ainsi que des sorties scolaires. Cette année d'ailleurs, les élèves de l'école partiront en voyage scolaire.
- ➔ L'équipe de l'APEL est composée de 3 membres :
 - Présidente Elodie RAFFENEAU
 - Trésorière Claire HENRIET
 - Secrétaire Aurélie HENAFF

Nous profitons de cet article pour remercier chaque famille, chaque habitant de Maillé pour leur participation lors de nos différentes manifestations.

CONTACT

Elodie RAFFENEAU
Présidente

apel.ecolesaintpient@gmail.com



ANIMATIONS 2024-2025

- Novembre 2024 : marché de Noël de Maillé et vente de sapins de Noël
- Mars : vente de gâteaux Saint Michel
- Avril : vente de saucissons
- 1 vendredi / mois : vente de goûters préparés par les membres APEL





RUGBY MARAIS POITEVIN



CONTACT

Charly JOURDAIN, Président

07 70 97 14 85

Marion DRAPEAU-KURRAT,
Secrétaire

06 31 36 40 58

rugbymaraispoitevin@gmail.com



RMP Rugby Maille :
plus qu'un club,
une famille
au coeur du Marais
Poitevin !

QUI SOMMES-NOUS ?

- ➔ Fondée le 14 novembre 2017, l'association RMP RUGBY MAILLÉ s'est donnée pour mission de faire vivre le terrain municipal et de rassembler les amateurs de rugby du Marais Poitevin.
- ➔ Depuis, le club ne cesse de croître et compte aujourd'hui 35 licenciés âgés de 20 à 50 ans, parmi lesquels 2 joueuses qui évoluent au sein de l'équipe.
- ➔ Grâce à l'engagement des joueurs, des supporters et de toute la communauté, le RMP Rugby continue de grandir. Alors, que vous soyez joueur, bénévole ou simple amateur de rugby, rejoignez cette belle aventure et partagez avec nous la passion du ballon ovale !
- ➔ Chaque mardi soir, le terrain résonne des rires et des efforts des joueurs, confirmant que le rugby loisir a trouvé sa place à Maillé :

Entraînement les Mardis de 19h à 21h

LES MOMENTS FORTS

- ➔ l'accueil d'un club anglais, SALCOMBE RFC, le 13 avril 2024, restera gravé dans les mémoires. Cet événement a mobilisé les musiciens locaux qui ont animé la rencontre et créé une ambiance festive et mémorable.
- ➔ En dehors du terrain, le club participe également à la vie locale. Lors de la fête nationale, le 14 juillet à Maillé, l'association était chargée de tenir la buvette.

PROJET 2025

- ➔ Le club-house pour un avenir convivial : le projet presque accompli !
- ➔ Le projet ambitieux d'agrandissement des infrastructures du club-house est désormais sur le point d'être terminé. Cet espace accueillant reflète parfaitement l'esprit chaleureux et convivial du club, offrant un lieu idéal pour recevoir nos visiteurs et organiser des événements en toute sérénité.
- ➔ Ce projet n'aurait jamais vu le jour sans le soutien essentiel de la municipalité, l'engagement des partenaires locaux, et la mobilisation des bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie à cette réalisation. Grâce à cette réussite collective, le club peut désormais accueillir ses supporters, joueurs et invités dans des conditions optimales, renforçant encore davantage les liens au sein de notre communauté.
- ➔ Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle aventure. Ensemble, nous avons prouvé que l'ovale, c'est avant tout une histoire de solidarité et de partage !





VIE ASSOCIATIVE

LE FOYER RURAL

BOUGER À MAILLÉ !

LE FOYER RURAL, ouvert à toutes et à tous, est un lieu d'échange où chacun peut s'exprimer librement, proposer des projets et se réaliser dans diverses activités. Si vous avez une passion à partager, l'envie de développer une nouvelle activité, contactez-nous, vous serez les bienvenus !

1. ATELIER DE TRAVAUX MANUELS 3D

Décoration, Découverte, Détente !

Vous avez envie de faire ? Mais vous ne prenez pas le temps, venez échanger vos savoirs dans une atmosphère détendue. De nombreuses créations n'attendent que vous ! N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Betty ou Brigitte.

➔ De 14h30 à 17h :

- Atelier MANUEL : peinture, macramé, rotin, laine... (LUNDIS pairs)
- Atelier COUTURE : initiation/perfectionnement (SAMEDIS impairs)

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Betty ou Brigitte !

2. GYM-PILATES / SALLE POLYVALENTE

Vous habitez à Maillé ? Profitez de séances près de chez vous et devenez acteur de votre santé ! Osez venir nous rejoindre, à tout âge, dans une ambiance conviviale.

- Animé par Franck RAULT
- La méthode Pilates vous permet d'améliorer les muscles profonds, l'équilibre, la posture au rythme de la respiration... 2 séances :

➔ Mardi matin de 9h30 à 10h30 / de 11h à 12h

3. FITNESS / SALLE POLYVALENTE

- Animé par Simon GUET
- C'est dans une ambiance dynamique et rythmée que nous vous proposons des activités de fitness : step, aérobic, cardio, renforcement musculaire...

➔ Lundi soir de 20h30 à 21h30

4. NOUVEAU ! LE SPINNING !

- ➔ Tester le vélo statique en musique avec le SPINNING
- ➔ Contactez directement Franck RAULT : 06 79 14 53 44

CONTACTS

Brigitte DENIS, Présidente
02 51 52 01 22 - 06 73 57 26 39

Secrétaire (Gym) : Françoise DAVERDON
02 51 00 30 42 - 06 21 92 19 11

Trésorière (atelier 3D) : Betty BISSON
02 51 87 13 46 - 06 72 66 20 23

ADHÉSIONS ANNUELLES

➔ ATELIERS : 30€

➔ GYM : 115 € (1 séance/semaine)
165 € (2 séances/semaine)

Possibilité de commencer en cours d'année,
tarif en conséquence.

1^{re} séance (découverte) gratuite



NOUVEAU!



L'AMICALE LAÏQUE



CONTACT

Trésorier : Alain DIEUMEGARD
02 51 87 23 60

amicalelaiquemaillemaillezaïs@gmail.com

ADHESION ANNUELLE : 12€

LOCATION DE MATÉRIEL

Tables et bancs à louer à un prix modique
pour vos fêtes privées
(gratuit pour les adhérents)

QUI SOMMES-NOUS ?

- ➔ Notre amicale compte une cinquantaine d'affiliés à la Fédération des Œuvres Laïques de Vendée.
- ➔ Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire vous aussi à tout moment de l'année.
- ➔ Nous remercions les Municipalités de Maillé et Maillezaïs qui soutiennent nos projets.

LES MISSIONS DE L'AMICALE LAÏQUE

- ➔ Défendre la laïcité de l'école et l'accueil de tous les enfants à l'école publique
- ➔ Organisation de manifestations ouvertes à tous en contribuant au dynamisme des communes
- ➔ Participer au financement des différents projets pédagogiques mis en place par les enseignants de l'école dans le respect des directives de l'Education Nationale
- ➔ Permettre à tous les élèves de bénéficier des mêmes activités



ANIMATIONS 2025

- Concours de belote 11 JANVIER à Maillezaïs
- Marché de producteurs locaux.....en JUILLET à Maillezaïs avec repas possible sur place
- Participation aux Conviviales à Maillécet été

BILAN ET PROJETS

- ➔ en 2024, nous avons organisé différentes manifestations :
 - Nous avons au mois de janvier, organisé notre concours de belote. Nous avons accueilli une cinquantaine de doublettes.
 - Nous avons organisé également un marché de producteurs au mois de juillet.
 - Nous avons aussi participé à l'organisation des Conviviales à Maillé, avec la vente de préfous accompagnée d'une animation "Grands jeux en bois", fin juillet.
 - Nous avons malheureusement dû annuler notre rando-moto, faute d'accord de la Préfecture, ainsi que le marché aux jouets du mois de novembre ayant trop peu de participants.
 - Les actions menées auprès de l'école ont été diverses : L'Amicale participe au financement du Ciné-Jeunes (présentation de films avec intervention d'un animateur professionnel), aux activités pédagogiques organisées par les enseignants ainsi qu'à l'achat de matériel pour les jeunes de l'école. L'Amicale participe également auprès des CM à la période de Noël.
- ➔ Nos projets pour 2025 :
 - organiser un concours de belote le 11 JANVIER à Maillezaïs.
 - renouveler le marché gourmand courant JUILLET à Maillezaïs
 - participer une nouvelle fois aux Conviviales de Maillé dont la date sera fixée ultérieurement...





ENSEMBLE MUSICAL DE MAILLÉ

CONTACT

Christophe ROUX
Président
02 51 87 01 41

2024 : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR PLUSIEURS ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS !

1 LES 18 ET 19 MAI : 1^{er} PRIX AU CONCOURS NATIONAL D'ORCHESTRES D'HARMONIE

Nous sommes partis à St-Apollinaire près de Dijon, pour participer au Concours National d'Orchestres d'Harmonie de la CMF.

Un 1^{er} prix en division "Supérieur" est venu clôturer ce magnifique week-end où nous avons côtoyé des harmonies venues de toute la France, dans une ambiance chaleureuse et festive.



2 LE 17 AOÛT : UN MARIAGE EN MUSIQUE !

C'est avec beaucoup de joie que nous avons assisté au mariage d'Eline et Grégoire TAPIN, musicienne et chef d'orchestre de notre harmonie. Nous les avons accompagnés musicalement pour cette journée inoubliable.

3 LES 23 ET 24 NOVEMBRE : CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE

Nous avons accueilli pour la 2^e fois à Maillé Le **PARIS BRASS BAND (PBB)**.

Mêlant musiciens issus des plus grands orchestres français (Garde Républicaine, Musique des Gardiens de la Paix, Musique de l'Air...) et jeunes étudiants du Conservatoire National de Paris, cette **formation de renommée internationale** dirigée par Tim DE MAESENEER, a une nouvelle fois offert au public, une prestation absolument fantastique !

L'Ensemble Musical, sous la direction de Grégoire et Victorien, a été longuement applaudi pour sa prestation.

La 1^{re} partie de ce concert a été marquée par un événement unique au sein de notre société. En effet, si nos chefs d'orchestre sont toujours "nés" de l'harmonie, nous avons désormais, et c'est aussi une grande fierté, **un jeune compositeur issu de nos rangs : Guillaume COSSET** est saxophoniste dans notre orchestre depuis l'âge de 10 ans. Il a fait ses études en musicologie et s'intéresse depuis toujours à la composition.

Après plus de 600 heures de travail d'écriture, nous avons interprété, sous la direction de Grégoire, sa toute première composition qu'il a intitulée : « Pouvoir ». Une grande réussite !

Le PBB nous a transmis ses vifs remerciements pour l'accueil exceptionnel reçu au sein de notre commune de Maillé.





LES VOIX DU MARAIS

CHORALE

QUI SOMMES-NOUS ?

- ↳ La chorale les Voix du Marais rayonne sur le sud Vendée et vibre plus que jamais au son de la trentaine de choristes qui se retrouve tous les mercredis soir sous la direction de Mariejk THERY qui nous dirige depuis septembre 2021.
- ↳ La chorale est ouverte à tous : il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour y participer, il suffit d'aimer chanter et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons, n'hésitez pas à nous rejoindre !

OÙ CHANTONS-NOUS ?

- ↳ Pour le plaisir de chanter ensemble et dans une ambiance conviviale, nous nous retrouvons tous les mercredis de 20h à 22h, alternativement à OULMES (salle des fêtes), à BENET (salle des fêtes de Nessier), à MAILLEZAIS (salle des fêtes) et à MAILLÉ (centre Agrippa d'Aubigné).
- ↳ Fin d'année 2024, nous avons chanté le dimanche après-midi 1^{er} décembre au marché de Noël de l'EHPAD de BENET. Et le samedi 7 décembre concert à l'Eglise de BENET avec l'ensemble de violoncelle Pablito. Le samedi 14 décembre, nous étions présents au Marché de Noël de Damvix.



CONTACT

Patrick MAURISSAN

Président

06 75 40 03 22

patrick.maurissan@orange.fr

voix.du.marais@gmail.com



LES VOIX DU MARAIS





VIE ASSOCIATIVE

LA MARAICHINE

...VIVRE SON ÂGE EN LOISIRS...

QUE FAISONS-NOUS ?

- La Maraichine, un club pour seniors où chacun peut vivre son âge en loisirs.
- Nous réalisons des activités qui permettent à tous les adhérents de se rencontrer, d'échanger, de s'entraider aussi : marche les mercredis matin et jeux les vendredis après-midi.
- La convivialité est le maître-mot lors de nos repas mensuels, de notre pique-nique d'été, de notre repas animé de Noël et de nos sorties à l'extérieur de Maillé.
- La Maraichine sait se tourner vers la population d'ici et d'ailleurs en organisant en cours d'année 3 lotos et 2 concours de belote.
- La Maraichine c'est aussi, **CHAQUE MERCREDI APRÈS-MIDI de 14h30 à 17h : L'ATELIER DES ENFANTS**, encadré par Françoise et Nadia, ayant pour devise : "créer tout en s'amusant".
- Ne restez pas chez vous ; venez nous rejoindre, nous en serons très heureux !!!

CONTACTS

LA MARAICHINE

Président, Guy LÉTANG

06 63 24 05 11

letang.guy57@gmail.com

L'ATELIER DES ENFANTS

Responsable, Nadia GAUTRON

06 65 44 37 45



ANIMATIONS 2025

- Ven. 17 janvier, 11h Assemblée générale
- Dim. 19/01, 27/04, 9/11 Lotos
- Sam. 8/03, 18/10 Concours de belote
- Vendredi 20 juin excursion-repas à SAINTES
- Dimanche à définir Les Conviviales
(Préfou / buvette / mini loto)
- Ven. 18 juillet Pique-nique d'été
à la pataugeoire de Maillé
- Dimanche 16 novembre Marché de Noël
- Ven. 12 décembre Repas de Noël
- Ven. 17/01, 21/02, 21/03, 18/04, 16/05, 19/09, 17/10, 14/11 Repas mensuels





LA SAINT- HUBERT

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

UNE NOUVELLE SAISON...

- Avec un automne pluvieux et un hiver avec de nombreuses inondations en 2023, nous avons été contraints d'arrêter de chasser de fin octobre à mi-décembre, pour préserver le gibier sauvage que nous chassons.
Le chasseur étant un habitué de la nature, il se doit parfois d'arrêter son activité un temps, pour préserver le gibier sauvage du climat.
- Toute l'année 2024 s'est trouvée marquée elle aussi, par les aléas climatiques : la pluie retardant les cultures et la moisson du blé, tournesol et maïs. Néanmoins les 35 chasseurs qui participent à cette passion qui est la chasse, ont pu démarrer une nouvelle saison.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU FAISAN : LE MANDCHOURIE

- En 2021, nous avons signé une "convention faisan", en accord avec la Fédération de Chasse et plusieurs communes aux alentours, qui avait pour but de repeupler la commune de maillé et les alentours avec une nouvelle espèce de faisan appelé FAISAN DE MANDCHOURIE. Ce faisan, plus malin et plus sauvage, pouvant se percher dans les arbres ou les buissons, se défend mieux face à ses prédateurs.
- En accord avec cette convention, seul le coq faisan était chassé. Les poules faisanes, elles, étaient lâchées pour le repeuplement... Toutes ces années, un suivi a été effectué ainsi que de nombreux aménagements pour aider cette nouvelle espèce à s'installer dans cet environnement. Ainsi nous avons pu voir des poules et leurs petits sur les périodes de juin à août. Ce qui a récompensé tous nos efforts d'aide à l'installation de cette nouvelle espèce.

NOUS REMERCIONS tous les propriétaires qui nous permettent de pratiquer notre activité et aussi l'ensemble de l'équipe municipale pour la location de la salle pour nos réunions, merci aussi à tous nos bénévoles qui nous aident dans nos projets.

CONTACTS

Gaëtan ROUGER
Président
06 73 72 64 78

DÉCLARATION DE DÉGÂTS / NUISIBLES

Frédéric ROUGER : 06 07 16 46 45

INSCRIPTION REPAS

Jean Michel : 06 78 57 42 86



ANIMATIONS 2025

- Samedi 8 mars Repas à emporter à la salle Maraichine à partir de 11 h
- Dimanche 27 juillet Jambon à la broche à la pataugeoire à partir de 11 h





LES AMIS DU MOULIN DE LA PICHONNIÈRE

PETIT BILAN DU MOULIN

- ↳ Les Amis du Moulin de la Pichonnière ont eu la joie de vous accueillir, au mois de juin 2024, pour **LA JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS**. Nous serons également ravis de vous retrouver le dimanche 29 juin 2025 pour la 27^e édition des Journées du Patrimoine de Pays (JPP) sur le thème **"TERRE À TERRE"**.



- ↳ Dans le courant de l'année, malgré l'absence des ailes du Moulin, nous avons produit de la farine histoire de dégourdir les **"alluchons"** (dents d'engrenages) et les meules.
- ↳ Cette année 2025, nous envisageons de nous rapprocher de **la FONDATION DU PATRIMOINE** afin de trouver des financements pour pouvoir restaurer les ailes de notre moulin.
- ↳ Merci pour votre soutien passé et à venir.



CONTACT

Guillaume GELOT
Président

10 Rue de la Poste
85420 MAILLÉ

02 51 87 04 23



ANIMATIONS 2024

- JPP "TERRE À TERRE" 29 juin





LES MAIL'TAINS EN FÊTE

"MAILLÉ AU FIL DE L'EAU"

BILAN DE NOTRE 14^e "MAILLÉ AU FIL DE L'EAU"

- Ça s'est passé le vendredi soir 2 août, sur le port de Maillé.
- La nouvelle organisation mise en place, dès l'entrée du site et sur le port, nous a permis d'accueillir avec facilité environ 1450 personnes, curieuses et joviales.
- Les animations présentes : les groupes de musique Jazz Band 007 et Arbadétorne, les danses folkloriques par les Avant-Deux de Damvix et des caricaturistes ont été très appréciés.
- La principale attraction de cette fête, la balade en barque de nuit sur la Sèvre, a été plébiscitée par environ 950 personnes qui ont admiré des tableaux vivants animés par les bénévoles de Maillé et des villages environnants.
- Au total, plus de 250 bénévoles mobilisés ont offert un spectacle de qualité, renforçant la magie de cette soirée unique !

LA SOIRÉE RETOUR

Cet enthousiasme s'est confirmé le samedi 5 octobre, lors de la soirée de remerciement de l'ensemble des bénévoles.

Cette soirée a permis à tous d'apprécier le très beau montage vidéo réalisé par Teddy, notre expert en la matière. Ce dernier a également été agrémenté par de belles vues prises par Yoann.

NOUS REJOINDRE ?

Le bureau et les membres du CA vous invitent à l'assemblée générale, dans laquelle un bilan positif de l'année 2024 sera dressé : le samedi 25 JANVIER 2025 à 18h, à la salle polyvalente de Maillé. Nous vous y accueillerons avec plaisir !

2026 : LA 15^e ÉDITION DE LA FÊTE "MAILLÉ AU FIL DE L'EAU"

Elle aura lieu le vendredi soir 7 AOÛT 2026 sur le port de Maillé.

Et oui, nous y réfléchissons déjà et nous souhaitons y amener une légère pointe d'innovation dans l'agrément des tableaux animés...

Les bonnes idées (réalistes) sont les bienvenues !

CONTACT

Président, Amaël GARREAU

06 83 03 27 75

Mail : contact@mfdl.fr

Site : mfdl.fr



[maillageaufildeleau](https://www.facebook.com/maillageaufildeleau)



Le bureau



Le port animé



Tableau animé

La Soirée retour...





VIE ASSOCIATIVE

DEVISE

DÉVELOPPEMENT / INITIATIVES / SOLIDARITÉ / ENVIRONNEMENT

DEVISE EST UNE ASSOCIATION POUR

- › le partage des connaissances
- › l'enrichissement mutuel
- › le mieux-vivre ensemble

DEVISE FAVORISE LES INITIATIVES en proposant les moyens et les compétences de l'association pour la réalisation d'actions de proximité.

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION DEVISE

- › Des expositions sur les Droits de l'Enfant
- › Des interventions auprès des enfants et des jeunes dans les écoles pour les sensibiliser aux Droits de l'Enfant
- › Des ateliers d'anglais joyeux et créatifs pour apprendre en parlant
- › Des boîtes cadeaux de Noël remises à l'Épicerie Solidaire de Maillezais
- › Un jardin partagé et solidaire
- › Un vide jardin sur le port en avril
- › Des sessions de mise à niveau du code de la route
- › Atelier Patois (en réflexion pour 2025)



CONTACTS

Président : Daniel BAUDIN

06 23 35 39 81

devise.asso@gmail.com

COTISATION : 5€/an

> ACTIVITÉS GRATUITES





CONTACT

Aurélien ROCHER

Président

06 81 84 38 22

VIE ASSOCIATIVE



LA CAVALERIE D'AGRIPPA

TOURISME ÉQUESTRE

QUI SOMMES-NOUS ?

- Nous sommes une association (Loi 1901) qui regroupe des propriétaires d'équidés.
- Notre objectif : mettre en commun des structures, des moyens, des compétences afin de créer un réseau de solidarité et de promouvoir le tourisme équestre dans la région.

QU'AVONS-NOUS FAIT EN 2024 ?

- La Cavalerie d'Agrippa, comme tous les ans, a organisé sa randonnée avec une météo très mauvaise, donc avec très peu de participants. Nous remercions les courageux cavaliers, vététistes et marcheurs qui ont répondu "présent" ainsi que les bénévoles.
- Nous avons réalisé un tableau lors de "Maillé au fil de l'eau" en retraçant la vie d'Agrippa d'Aubigné avec chevaux, chevaliers et repas médiéval... Puis, lors des Conviviales le 4 août, avec balades en calèches, buvette et préfou.
- Nous avons pu finir la saison avec une Rando-resto au restaurant "Chez Fanny" où l'équipe est arrivée in extremis avant un très gros orage !
- L'année 2024 a été marquée par le décès de Jacques GARREAU qui a été membre de notre association depuis le début...

QU'ALLONS-NOUS FAIRE EN 2025 ?

- Cette année, la randonnée aura lieu le 15 JUIN, avec la réorganisation de notre ravitaillement (grillés de mojettes, grillades) qui sera désormais servis à la fin de la randonnée, afin de pouvoir proposer de nouveaux parcours aux participants et de partager tous ensemble un moment convivial.



LE FOYER DES JEUNES

L'HISTOIRE

- Nous habitons à Maillé, une petite commune de la Communauté de communes Vendée Sèvre Autise, et nous avons constaté qu'il y avait un manque d'animation pour les jeunes et une envie commune de pouvoir se retrouver ensemble.
- Nous sommes une équipe composée de 15 adolescents désireux d'ouvrir un foyer des jeunes.
- Notre volonté était d'ouvrir un foyer des jeunes "autonome" qui aurait pour objectif de nous retrouver, entre amis, et de créer du lien entre jeunes de Maillé !
- Courant 2022, nous avons pris contact avec les élus de la commune et fait entendre notre envie de créer quelque chose collectivement. Suite à ce premier contact, les adultes référents nous ont entendus et ils ont pris contact avec Aurélien, animateur jeunesse du Centre Socioculturel Le Kiosque, pour une première soirée conviviale d'échanges, dans l'objectif d'exposer nos premières idées et envies sur ce projet.
- Le 9 septembre 2022, avec les élus, les jeunes intéressés et Aurélien, nous nous sommes réunis à la mairie, pour parler de notre projet "Foyer des jeunes". Nous nous sommes ensuite réunis tous les mois, pour avancer sur ce projet autour d'animations et d'intelligence collective.
- Grâce à ces rencontres, nous avons pu réfléchir, penser et construire notre futur lieu. Sous forme de commission, nous avons pu discuter au sujet de la création de La Junior Association ainsi que de l'organisation.
- En 2023, les élus nous ont mis gracieusement à disposition un local dans lequel nous avons commencé à réaliser des travaux de rafraîchissement, en présence de nos parents et d'élus de la commune.
- En Juin 2024, une fois la labellisation de "LA JUNIOR ASSOCIATION" validée, notre local a pu ouvrir !

CONTACTS

FOYER DES JEUNES
(Centre social et culturel)
9 GRAND'RUE

Président..... Maxence AIMÉ
Secrétaire..... Lalie ROY
Trésorière... Elsa GESTRAUD-CHABIRAND
Réfèrent Cédric GESTRAUD
Municipalité

DÉJÀ PLEIN D'IDÉES...

Au-delà d'un lieu de rencontre pour les jeunes, nous souhaitons pouvoir proposer des temps festifs, organiser des actions d'autofinancement pour équiper notre local, proposer des sorties et faire vivre notre bourg, en partenariat avec les commerçants et associations du territoire :

- Fabrication de pizzas "maison" cuites dans le four de la commune fraîchement rénové
- Organisation d'une "Run color" avec les clubs sportifs ou la livraison de viennoiseries les dimanches matin...



LES SAPEURS-POMPIERS DE MAILLEZAIS-MAILLÉ



NOUS AVONS BESOIN DE SAPEURS-POMPIERS !

- Le Service départemental d'Incendie et de secours de la Vendée (SDIS) est composé de sapeurs-pompiers professionnels mais aussi, et en majorité, de sapeurs-pompiers volontaires qui concourent à l'ensemble des missions opérationnelles au travers d'un noble engagement.
- Aujourd'hui plus que jamais nous avons besoin de forces vives ! Aussi, **HOMMES OU FEMMES, âgés de 16 à 67 ans**, vous pouvez vous engager au profit de la population en devenant sapeurs-pompiers volontaires.

CONTACT

Capitaine
Abel GARREAU

Chef du Centre de
Maillé-Maillezais

06 83 97 45 61

abel.garreau@
sdis-vendee.fr

DES ACTIONS en faveur du volontariat l'an passé :

- Organisation de portes ouvertes
- Accueil d'une école du secteur au centre de secours
- Participation de la Maison Coirier et de la boulangerie de Saint-Pierre-le-Vieux à une campagne en faveur du volontariat !

Un grand merci à nos artisans et nos pompiers qui se sont investis dans ces actions !



LES JEUNES SAPEURS POMPIERS

L'école des JSP SÈVRE-AUTIZE regroupe les Centres de secours de Benet, Damvix, Maillezais, Vix et Xanton. Une vingtaine de jeunes se préparent à devenir pompier volontaire.

Les cours ont lieu le samedi matin et s'échelonnent sur 4 ans. Un Brevet national sera passé à l'issue. Pour devenir JSP, il faut avoir 12-13 ans. La demande est à adresser en février-mars de chaque année, au Centre de secours dont votre commune dépend.



MÉLISSA ALLIE SON JOB ET SON ENGAGEMENT DE POMPIER

Mélissa, agent technique sur la commune de Maillé, est également pompier volontaire depuis 2016.

Une convention a été signée entre la mairie, Mélissa et le service départemental d'incendie et de secours de la Vendée (SDIS). Cela permet à Mélissa, quand l'activité professionnelle le permet, d'intervenir sur son temps de travail au profit du Centre de secours de Maillezais-Maillé. Elle a été pompier volontaire à La Rochelle, La Crèche et depuis 3 ans, son centre d'affectation est à Vix.

Passionnée de rugby, elle joue dans l'équipe de France féminine des sapeurs-pompiers ainsi qu'au stade Rochelais.



VOS POMPIERS HABITANT LA COMMUNE

De gauche à droite : Abel GARREAU, Gaëtan GIBEAUD, Mickaël MAYONADE, Nerio GIRAUD (JSP), Mélanie TREVILLOT, Quentin MONNIER, Mathis BABIN, Lalie ROY (JSP) et Frédéric ROUGER





I ♥ MAILLÉ...

J'aime mon village

JE PARTICIPE !

PARTICIPE... MAIS À QUOI ?

Pour le moment, 2 chantiers participatifs (hors chantiers ponctuels tels que nettoyage de l'emplacement du futur terrain multisport ou réfection du local pour le foyer des jeunes) ont été initiés par des Conseillers municipaux désireux d'apporter un "plus" dans notre quotidien à Maillé :

1. Fleurissement et décoration
2. Cimetière propre

Ces chantiers participatifs trouvent leur essence dans le bénévolat ; en aucun cas ils ne se substituent aux travaux dédiés au personnel technique communal.

1 FLEURISSEMENT ET DÉCORATION

Vous êtes des FEMMES, des HOMMES, des ENFANTS passionnés par l'univers des fleurs, du jardinage, du bricolage ou de la déco. Nous avons besoin de vous : de vos compétences, de vos connaissances, de vos envies de convivialité pour que Maillé devienne l'un des plus beaux villages de notre Sud-Vendée ; tous ensemble nous pourrions y réussir !

Tout au long de l'année, nous ferons appel aux bonnes volontés pour nous aider dans la création et l'entretien d'espaces verts publics ou privés.

En 2024, sur la pelouse à proximité de l'école St-Pient, nous avons créé un parterre pour le mettre à disposition des habitants de la commune. Nous remercions celles et ceux qui, par leurs plantations, ont contribué à l'embellissement de ce petit coin de Maillé : ipomées, perovskia, nigelles, soucis, hélianthes, suzanne aux yeux noirs, lavande, rosier, ricin, aconit, artichaud d'ornement, plantes grasses ont ravi les yeux des passants et des écoliers. Bien sûr l'herbe est venue tenir compagnie aux fleurs et plantes, mais une brigade de bénévoles a œuvré pour mettre fin à cette invasion.

En 2025 : nous pensons que ce parterre se sent bien seul ; c'est pourquoi, au printemps, nous lui donnerons un petit frère, sur la pelouse de l'église, au niveau de l'ancienne bascule.

Nous ambitionnons que Maillé puisse, avec l'aide de tous ses habitants, devenir UN VILLAGE FLEURI, avec ou sans concours. Alors n'hésitez pas à sortir vos jardinières pour y semer ou planter une multitude de fleurs. Et puis, si vous avez des plants en trop, partagez avec vos voisins ou venez les mettre dans les parterres participatifs.

Pour embellir Maillé, nous procédons plusieurs fois dans l'année à la pose de décorations : 14 juillet, octobre rose, Noël... Pour cela, aussi, nous vous solliciterons tant pour la pose que la création de décorations.

Un temps de partage : ces différentes séquences de bénévolat ne se clôtureront pas par un banquet, mais nous saurons prendre du temps pour partager : café, verre de l'amitié, brioche, charcuterie...



...POUR EMBELLIR MAILLÉ !



② UN CIMETIÈRE PROPRE !

DANS CE CHANTIER PARTICIPATIF, pas besoin d'esprit créatif !

IL FAUT JUSTE SAVOIR conduire une brouette, manier la binette, le sarcloir et le râteau ; se pencher pour ramasser les herbes "trucidées".

LES BÉNÉVOLES QUI ACCEPTENT 2 FOIS PAR AN, au printemps et avant la Toussaint, de donner un peu de leur temps pour désherber autour des tombes et dans les allées complètent le travail réalisé par les agents techniques de la commune.

LES OPÉRATIONS "CIMETIÈRE PROPRE" sont aussi un moment de convivialité et de partage avec la pause café/brioche offerte par la Mairie, et le pineau de fin de chantier offert par l'un des participants.

POUR RETROUVER LES DATES des chantiers participatifs, il suffit de consulter la page Facebook de la Mairie, l'application mobile Intramuros ou le panneau d'affichage lumineux.

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 8 MARS 2025 À 10H : nous nous retrouverons sous la Halle du Port pour évoquer ensemble « J'AIME MON VILLAGE, JE PARTICIPE ».

SAMEDI 8 MARS 2025 À 10H
à la Halle du Port
pour évoquer ensemble :
"J'AIME MON VILLAGE,
JE PARTICIPE"





NOTRE HISTOIRE

De la Maison du Curé.

...À L'ESPACE AGRIPPA D'AUBIGNÉ **LES CHAIS !**

par Roger PRAILE, Conseiller municipal

LA MAISON DU CURÉ trouve son origine dans des actes de 1685 où le curé de l'époque se réserve une maison dite « la vieille cure » dans une partie de la métairie dépendant de la cure ; cette maison est composée d'une pièce basse et d'un grenier.

EN 1865, le conseil municipal décide de vendre cette maison devenue une mesure pour financer des travaux dans l'église.

EN 1870 ET 1882, François GOUSSEAU (1839-1902), époux de Rosalie BOTTON, hérite d'une partie des bâtiments de la métairie et en achète d'autres. Il y installe un entrepôt de négoce de vin qui subsistera presque 100 ans.

EN 1902, François GOUSSEAU décède ; son fils, Albert lui succède et s'associe avec son cousin Marcel GOUSSEAU qui perdra la vie lors de la Grande Guerre en 1914.

EN 1926, les époux GOUSSEAU François-BOTTON et GOUSSEAU Albert-GENDRON vendent les bâtiments et fonds de commerce à leur beau-frère et sœur, les époux BABIN Baptiste-GOUSSEAU qui procéderont à l'agrandissement des bâtiments jusqu'en 1933.

LE MAIRE DE MAILLÉ : conjointement à sa profession, Baptiste BABIN sera le Maire de Maillé de 1935 à 1949. À sa mort en 1950, ses fils Baptiste et Jacques BABIN, et son gendre Daniel LOIZEAU prennent la tête de l'exploitation, puis à la suite, les enfants de ces derniers.

LES DÉBUTS DE SEVIBBA : l'entreprise prend le nom de Société d'Exploitation des Vins et Boissons BABIN Frères (SEVIBBA) ; c'était l'époque des litres étoilés avec l'étiquette BABIVIN et de la bière METEOR.

LA FIN DE SEVIBBA : Les chais, tout comme la scierie, seront l'employeur de nombreux Mailletais et Mailletaises. Hélas, SEVIBBA fermera ses portes en avril 1985 !!!

PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE : Afin que tous les bâtiments restent dans des "mains mailletaises", la Commune les rachète en 1986, et commence à réfléchir à l'usage futur de cet îlot.

- ➔ Dans une 1^{re} phase les hangars situés au sud font place à l'actuelle salle polyvalente, conçue en 1986 par Francis PASQUEL, architecte à MARANS ; cette salle sera inaugurée le 27 octobre 1989.
- ➔ Dans une 2^e phase, le même architecte conçoit en 1992, l'actuel restaurant scolaire situé dans les anciens bâtiments est.
- ➔ Enfin en 1999, le Centre d'Hébergement Agrippa d'Aubigné est construit à la place des chais, le long de la Grand'Rue, sur des plans de Francis PASQUEL et Hervé GRAY, architectes associés.
- ➔ Aujourd'hui, la partie haute du porche d'entrée des établissements SEVIBBA, conservée selon le style d'origine peut être admirée en regardant à travers les baies vitrées entourées de structures métalliques peintes en bleue, sur le devant du Centre d'hébergement.





LA MAM *La Féerie Du Marais*

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Nous sommes 3 assistantes maternelles qui travaillons dans un local adapté et totalement dédié à l'accueil des enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école.

Notre idée de MAM est née de notre volonté commune de créer notre propre projet.

Nos compétences personnelles et professionnelles réunies nous permettent d'accompagner chaque enfant afin qu'il trouve sa place au sein de la collectivité et de l'aider à évoluer et s'épanouir en dehors du contexte familial.

Nous avons toutes les 3 notre CAP Petite Enfance ainsi que de l'expérience en crèche et en école maternelle...

Des travaux ont été effectués : dorénavant nous disposons de 2 dortoirs et le réaménagement total de la salle "change" a été réalisé.

Une ouverture est prévue au printemps 2025 et une porte ouverte sera également programmée prochainement.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ! Nous sommes joignables par mail ou par téléphone.

LA FÉÉRIE DU MARAIS

11 Rue de la Poste à Maillé

☒ lafeeriedumarais85@gmail.com

- Morgane CHATEVAIRE06 45 02 95 93
- Christelle TARDY06 67 03 41 18
- Emmanuelle GARNIER.....06 85 61 15 35





REAAP : Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

**LA REAAP ACCOMPAGNE LES PARENTS
DANS LEUR RÔLE ÉDUCATIF pour :**

- valoriser et conforter les compétences des parents
- favoriser les échanges entre les parents
- prendre en compte la diversité des situations, écouter et accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle parental

PROGRAMME 2025

- La prévention numérique chez les 3/11ans : le 14 JUIN
- L'aide au répit dans la parentalité
- Le handicap des enfants de 0 à 12 ans, le 1^{er} MARS à Fontenay

Parents comme professionnels peuvent participer à ses projets, vous pouvez prendre **CONTACT** pour tout

RENSEIGNEMENT au 02 51 50 48 76

RELAI
**Petite
Enfance**
Itinérant

► **LES MATINÉES D'ÉVEIL** permettent aux petits de se retrouver dans une ambiance ludique encadrée par une animatrice (sur inscription).



APPEL À BÉNÉVOLE !

Nous recherchons des bénévoles (hommes ou femmes) disponibles pour répondre à des demandes de transports véhiculés, ponctuellement, selon votre disponibilité...

Il faut être titulaire du permis B et avoir un véhicule, le sens de l'écoute et de la bienveillance, savoir faire preuve de discrétion et garder la confidentialité et être désireux de tisser du lien avec les personnes au-delà du service rendu...

UN SERVICE PROPOSÉ, en partenariat avec le kiosque à Benet, AUX HABITANTS DE LA COMMUNE :

- ☑ Des personnes bénévoles mettent à disposition, gratuitement, une partie du temps dont elles disposent afin d'accompagner les habitants de leur commune n'ayant pas de moyen de locomotion, les aidant ainsi à rompre leur isolement, quel que soit leur âge.
- ☑ Pour des transports occasionnels : courses, RDV médicaux ou para-médicaux, démarches, visites à un proche, arrêt de transport en commun...

COMMENT ÇA MARCHE ?

- ☑ Inscrivez-vous à la Mairie
- ☑ Pour bénéficier de ce service : 10 €/personne/an
- ☑ Effectuez votre demande par téléphone 3 jours à l'avance auprès de la mairie 02 51 87 05 78
- ☑ Une participation financière est demandée pour les frais de déplacement (selon barème) pour l'utilisation du véhicule du chauffeur assuré par l'association.
- ☑ Chaque membre s'engage à respecter le règlement de fonctionnement en signant la charte.



TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES :

- ☑ LES INFORMATIONS RECUEILLIES POUR CONSTITUER CE REGISTRE seront enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétariat, en lien avec la Commission "SOCIALE & SOLIDARITÉ" de la Ville de Maillé.
- ☑ Les données sont conservées selon les règles d'archivage en vigueur, et sont destinées à un usage interne, uniquement aux personnes habilitées.
- ☑ Elles peuvent être communiquées au Préfet à sa demande, dans le cas du déclenchement du "PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE".

Inscrivez-vous au Registre communal de la Mairie de MAILLÉ

- ☑ Conformément au Règlement 2016/679 (du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant, de préférence par voie électronique, à l'adresse :
secretariat@maille85.fr ou à défaut
les déposer en Mairie de Maillé
- ☑ En nous soumettant vos informations, vous acceptez que ces données soient utilisées.
- ☑ UN FORMULAIRE TYPE sera disponible auprès du secrétariat de la Mairie, afin de collecter l'ensemble des informations dont nous aurons besoin.



L'ADMR, toujours à vos côtés

Depuis plus de 75 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ADMR de Benet, de Maillé ou de Maillezais

intervient pour l'aide et l'accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap mais aussi pour garder les enfants ou pour entretenir le logement.

Avec l'ADMR, bénéficiaire d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !

pour tous renseignements : Priscille GODDE, Présidente - Téléphone : 02 52 61 45 68

Mail : benevolesassoadmrmaillé@gmail.com / fontenayvsa@admr85.org

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ADMR et l'accueil de jour des Huttiers de Maillezais

Les aides-soignants du SSIAD accompagnent les personnes de plus de 60 ans, en situation de handicap ou souffrant d'une pathologie chronique. Les soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention sont dispensés sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice du service qui travaille en collaboration avec les intervenants médicaux et paramédicaux. Les soins sont dispensés sur prescription médicale et pris en charge par l'assurance-maladie !

L'accueil de jour Les Huttiers est situé à Maillezais. Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Il a une capacité de 10 places.

Contact : Michelle LANDREAU, Présidente - Téléphone : 02 51 87 25 18 - ssiad.maillezais@admr85.org

Le service de téléassistance ADMR

Il permet aux personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie de continuer à vivre chez elles en toute sécurité : chaque abonné désigne 2 personnes de son entourage qui seront prévenues lorsque l'abonné effectuera un appel d'urgence par l'intermédiaire de son bouton d'alerte (porté en médaillon ou en montre).

Permanence d'écoute 24h/24 et 7j/7 : l'installation, la maintenance et le dépannage du matériel à domicile.

Contact : fontenayvsa@admr85.org - 02 51 44 37 85

Le service de livraison de repas à domicile ADMR préparés avec des produits frais, livrés directement à domicile 2 à 3 fois par semaine et rangés selon la demande du client. Les repas sont composés par une diététicienne (menus spécifiques sont possibles sur demande). Contact : fontenayvsa@admr85.org - 02 51 44 37 85

Le service d'aide aux aidants ADMR : un service de répit à domicile pour tous ceux qui ont en charge un enfant, un parent malade ou fragilisé par l'âge. Une personne de confiance prend le relais auprès de votre proche à tout moment de la journée et de la nuit. Les interventions sont à la carte : en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum), de nuit, ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus ponctuellement ou de façon régulière.

Contact : bulledair@admr85.org - 02 51 44 11 55

Les associations ADMR recrutent ! Retrouvez l'ensemble de nos métiers, des témoignages de salariés et des offres sur : <https://emplois.admr85.org>



CENTRE SOCIOCULTUREL LE KIOSQUE



13 rue de la cure - 85490 Benet
02 51 87 37 76 - kiosque85@gmail.com
lekiosque.centres-sociaux.fr
Facebook: Csc Le Kiosque



FAMILLE

Papothèque - Atelier parentalité
Ateliers parents-enfants
Loisirs en famille - Bébé gym
Accompagnement à la scolarité
Soirées jeux de société
Bourse aux vêtements

ATELIERS ADULTES

Atelier ouvert informatique
Stage informatique - Atelier canard gras
Tai Chi Chuan - Cuisine - Art floral
Gym séniors - Gym Tremplin
Ecoute corporelle - Café des signes
Atelier du bien vieillir - Scrabble
Blablatelier Zéro Déchet

SERVICES

Connexion internet - Photocopies
Réalisation d'affiches - Médiation numérique
Point d'Appui à la Vie Associative
Point info santé - Point numérique CAF
Prêt et location de matériel
(minibus, vidéo projecteur, gobelets, vaisselle, matériel de camping...)

ANIMATION & VIE LOCALE

Journées festives - CinéTransfo
Kiosqu'en fête - Resto éphémère
Salon d'automne des arts
Sorties culturelles - Quinzaine bleue

SOLIDARITÉ

Lessiv'& café - Repair café
So fripes - Transport solidaire
Action de prévention - K'Mobilité
Auto-école sociale et solidaire

ENFANCE/JEUNESSE

Atelier pêche nature
Secteur jeunes
Atelier théâtre

PERMANENCES SUR RDV

PASEO : Accueil et écoute pour les 12-21 ans et leurs parents
02 51 50 03 04

MISSION LOCALE :
insertion professionnelle des 16-25 ans
02 51 51 17 57

MULTI SERVICE : service à la personne
par l'insertion 02 51 69 39 39

ASSISTANT SOCIAL : 02 51 53 67 40

CAF : 02 51 69 19 06

ATELIER MEGA SUD VENDEE :
Conseils mobilité 02 51 87 77 49

Nouvel habitant
sur votre commune ?
Venez nous rencontrer!

LA MÉDIATION NUMÉRIQUE AU KIOSQUE

À quoi ça sert ?

Une animatrice du Centre Socioculturel le KIOSQUE de BENET peut répondre à vos questions techniques sur votre téléphone et tablette, et/ou pour vous accompagner dans vos **DÉMARCHES sur INTERNET** : CAF, CARSAT, CPAM, MSA, ANTS, France Travail, les impôts, les cartes d'identité...

Angélique peut également vous accompagner sur votre dossier retraite (inscription en ligne, informations sur votre relevé de carrière) etc.

Angélique aide à la compréhension des informations et à la constitution de dossiers administratifs. N'hésitez pas à la solliciter ! C'est gratuit !



Angélique
RIBREAU
Animatrice
numérique

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

CONTACT : ☎ 06 42 88 71 60

animationetmediation@gmail.com



SOCIAL / FAMILLE



GROUPE M^{SV} RECRUTE
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

✓ des OFFRES D'EMPLOI et un SUIVI sur mesure 🍷

GROUPES M^{SV} AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES PRO
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

✓ L'équipe du Groupe Multi'Service Sud Vendée vous accompagne dans vos recrutements pour des remplacements, des travaux saisonniers, du service à la personne...

MSSV : 2 Bld Du Guesclin ■ 85200 FONTENAY-LE-COMTE ■ 02 51 69 39 39 ■ accueil@groupe-mssv.fr ■ www.mssv.fr



JEUNES 16 – 25 ANS

Mission Locale du Sud Vendée
PAYS DE LA LOIRE

47 Rue André Tiraqueau
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 51 17 57   

TU VEUX TROUVER
...un MÉTIER qui te plaît ?
...une FORMATION pour y arriver ?
...des SOLUTIONS pour la vie quotidienne ?
> LA MISSION LOCALE PEUT T'AIDER !

Mon premier LOGEMENT
GUIDE PRATIQUE pour Jeunes actifs / Étudiants / Apprentis... en recherche d'un local !

www.unml.info



Secours Catholique
Réseau mondial Caritas

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE



AIDE AUX PERSONNES : DIFFÉRENTS SERVICES OFFERTS

- Aide alimentaire à l'épicerie solidaire
- Écoute et soutien moral
- La boutique solidaire

PERMANENCE DE L'ÉPICERIE
1 mercredi / 2
51 rue de la Treille à MAILLEZAIS / 07 77 59 76 43
equipelocale.maillezaais@secours-catholique.org



#REVOLUTION FRATERNELLE

VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ?

REJOIGNEZ LA #REVOLUTIONFRATERNELLE
revolu2020fraternite.org

Secours Catholique
Caritas France



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Je reçois mon permis à mon domicile.



16 ANS

C'EST LE RECENSEMENT!

- **LE RECENSEMENT CITOYEN, C'EST OBLIGATOIRE.**
- **TOUS LES JEUNES FRANÇAIS, FILLES ET GARÇONS, DOIVENT SE FAIRE RECENSER : SOIT EN LIGNE, SOIT À LA MAIRIE DE LEUR DOMICILE.**
- **CETTE OBLIGATION LÉGALE DOIT S'EFFECTUER DANS LES 3 MOIS QUI SUIVENT LE 16^e ANNIVERSAIRE.**

C'est OBLIGATOIRE POUR POUVOIR :
Effectuer sa JDC (Journée de préparation à la Défense),
S'inscrire aux examens et concours (BAC, BEP, Permis de conduire),
S'inscrire d'office sur les listes électorales.

ADMINISTRATIF

PACS : ADRESSZ-VOUS À LA MAIRIE

LÉGALISATION DE LA SIGNATURE : Acte fait en mairie : le demandeur ne doit pas signer le document concerné avant de se présenter muni d'une pièce d'identité.

LISTES ÉLECTORALES : L'inscription sur les listes électorales se fait en mairie ou sur le site : www.services-public.fr

OBTENTION ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Pour l'obtention des copies et extraits d'actes d'état civil, adressez-vous directement à la mairie du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

CASIER JUDICIAIRE (BULLETIN N°3)

Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex 1

NOUVEAUX ARRIVANTS

FICHE POPULATION : Vous venez vous installer dans notre commune et nous sommes heureux de vous y accueillir, mais afin de mettre à jour notre FICHER POPULATION, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie.

ÉLECTIONS : L'inscription n'est pas automatique lorsque vous êtes radié de votre commune de départ.



NOS PROS...

Ces informations sont indicatives. N'hésitez pas à venir à la mairie pour vous présenter et faire connaître votre activité professionnelle ou préciser ou corriger des données...



LES ASSISTANTES MATERNELLES

vendee-enfance.fr/carto/resultats.asp

- **Emmanuelle BOBIN**02 51 51 98 30 / 06 29 44 72 81
3, Rue des Acacias bobinemmanuelle6@gmail.com
- **Laëticia RIBREAU**07 80 57 99 71 / 02 51 00 69 46
6, Rue du Gros Noyer
- **MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)**
La Féerie du Marais
11, Rue de la Poste lafeeriedumarais85@gmail.com
- **Morgane CHATEVAIRE**06 45 02 95 93
- **Christelle TARDY**06 67 03 41 18
- **Emmanuelle GARNIER**06 85 61 15 35



L'ART

- ARTISTE-PEINTRE** Pierre TONDU02 51 52 01 16
22, Rue des Loges
Atelier ouvert de mi-juin à mi-septembre / sur RDV hors période



LES ARTISANS

GRAVURE SUR PIERRE

- Carole JOLY06 70 04 06 64
- Philippe BAUER06 73 83 12 74
28 Bis, Rue des Loges

MAÇONNERIE / COUVERTURE / ZINGUERIE

- MDH / Benjamin DENIS02 51 87 05 57
ZA La Devise85420 DAMVIX
- GANDOUIN MAÇONNERIE02 51 87 07 18
15, Rue Saint Pient
- GELOT MAÇONNERIE02 51 87 04 23
24, Rue de la Fraigne

MÉCANIQUE GÉNÉRALE DE PRÉCISION

- MGPM, La Croix de Maille02 51 87 02 85

MÉCANIQUE NAVALE ENTRETIEN GARDIENNAGE

- FREDDY BOAT / Freddy BOUSSAKHANE ...06 61 08 34 34
La Vieille Vaigue, Route de Taugon

MENUISERIE GÉNÉRALE

- Stéphane CHATAGNER02 51 87 02 43
22, Rue de la Fraigne
- NJ MENUISERIE / Nicolas MAZUEL06 74 73 32 56
41 G, Rue des Logesmazuel.nicolas@orange.fr
- Benjamin RAFFENEAU06 43 54 82 84
28, Rue des Logesraffeneauben@orange.fr

MULTISERVICE

- LB ASSISTANCE / Lucas BENOIT06 73 22 55 87
22, Rue St-Pient mehabar@hotmail.fr
- ENTRETIEN TOMBES / Elodie RAFFENEAU 06 47 66 13 50
28, Rue des Loges revaty1983@gmail.com

- **PEINTRE** Philippe LEBLANC02 51 87 00 56
37, Grand'Rue

PEINTRE AUTOMOBILE

- DESIGN COLOR / Cédric DENIS06 17 11 94 19
18, Rue de la Fraigne

SCIAGE DE BOIS / ÉLAGAGE

- Sarl LES ARBRES DU MARAIS
Sylvain DENIS07 86 77 94 28
4, Place de l'Église lesarbresmarais@gmail.com

TRAVAUX PUBLICS

- GIRARD & LUCAS06 30 51 70 41 / 06 79 70 89 87
10, Rue de la Bougraine sarlgirardlucas@gmail.com



LES COMMERCE & ENTREPRISES

BAR-TABAC SUPÉRETTE

- LE CHÊNEVERT/William CAZANAVE02 51 87 02 57
7, Place de L'Église

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

- Maison COIRIER02 51 00 51 66
7 B, Rue de la Poste

BRASSERIE ARTISANALE

- LA CIBULLE / Maxime BONNIN02 51 00 39 74
7, Rue de la Poste contact@lacibulle.fr

COIFFEUSE

- C & VOUS / Cindy CHAUVEAU02 28 13 97 61
7 A, Rue de la Poste

CONCEPTION SITES INTERNET ET LOGICIELS

- Jean-Marc AUDINEAU02 51 00 81 94
10, Rue de l'Autize, La Grande Bernegoue

CONFECTION COUSSINAGE BATEAUX ET CARAVANES

LOCATIONS DE BATEAUX

- EVELYN'COUTURE06 65 23 15 29
La Vieille Vaigue Route de Taugon

COUTURE

- IDÉES COUTURE / Cécile PEREIRA06 14 96 61 12
6, Place de l'église
- Brigitte DENIS,06 73 57 26 39
La Corbillière, 57, Rue Saint Pient
+ Fabrication accessoires de mode (bijoux, sacs)

INSTITUT DE BEAUTÉ UN INSTANT POUR SOI

- Maude RENOUX09 83 57 88 32
11, Rue de la Poste

MAINTENANCE CHAUDIÈRES GAZ & FUEL

- ATOUT FLAMME / Lorenzo RAUD06 63 34 16 54
10, Rue des Vignes contactatoutflamme@gmail.com



VENDEURS INDÉPENDANTS À DOMICILE

CONSEILLÈRE H²O AT HOME (Produits d'entretien)

- Nathalie ROCHER 06 51 78 02 47

CONSEILLÈRE JUST (Produits bien-être)

- Alexandra MAYONADE 06 76 72 22 71
4, Rue du Gros Noyer alexandra.mayonade@gmail.com

CONSEILLÈRE VICTORIA (Bijoux)

- Cécilia BESSON 06 88 49 34 28
7, Rue des Vignes cecil.chauvet@gmail.com

CONSEILLÈRE MUM AND THE GANG (puériculture)

- Adélaïde LOUIS 06 74 86 09 93
1, Rue de L'Autize mag.adelouis85@gmail.com



SANTÉ / BIEN-ÊTRE

MASSAGE BIEN-ÊTRE

- Eric BAUDRY 06 08 69 65 61
4, Lotissement de Bourneau ericmassage@orange.fr



TOURISME

AUTRES LOCATIONS MEUBLÉS DE TOURISME / GÎTES

- Annick DAGBERT 02 51 00 70 24
1, Grand'Rue
- Denise GARREAU 02 51 87 03 92
25, Rue des Loges
- Claudine ROUGER 06 07 16 46 45
17, Rue des Hauts à la Grande Bernegoue

CENTRE D'HÉBERGEMENT

- LES ASTÉRIDES / 66 lits 02 51 24 75 55
7 Grand'Rue www.lesasterides.com



COMMERCES ITINÉRANTS

BOUCHERIE-CHARCUTERIE AMBULANTE

LES VIANDES DU MARAIS

Aurélien FAUCHER 05 16 81 44 55 / 06 83 97 97 36
aurelien.faucher@lesviandesdumarais.com

Vente tous les jeudis soir, de 17h à 19h
Place Jean René Constant QUOY (face boulangerie)

FROMAGERIE-CRÈMERIE AMBULANTE

MT FROMAGERIE / Mathilde CONTI 06 28 63 08 00
mt.fromagerie@gmail.com

Vente tous les jeudis soir, de 17h à 19h
Place Jean René Constant QUOY (face boulangerie)



VENTE À LA FERME OU SUR LES MARCHÉS

MARAICHAGE

- LA ROSÉE DU MARAIS / Légumes de saison
Jean-Ernest VINCENT 02 28 13 09 69
La Pichonnière jeanernest.vincent@sfr.fr
Vente à la ferme : ouverture sur commande
Vente sur les marchés de Fontenay-le-Comte : samedi
..... St Michel-en-l'Herm : jeudi
- Gaëc LA CHAPELLE / Légumes 06 78 64 02 31
Fabien BAUDIN, La Croix des Marys
Vente à la ferme et sur les marchés de Niort, Poitiers et La Rochelle
(La Palice)



LE SAVIEZ-VOUS

TARIFS CONCESSIONS

CIMETIÈRE

- Concession 30 ans 60 €
- Concession 50 ans 80 €

COLUMBARIUM

- CASE 15 ans 500 €
- CASE 30 ans 800 €
- OUVERTURE CASE 80 €

RESTAURANT SCOLAIRE

TARIFS REPAS

- Mailletais 3,15 €
- Non Mailletais 3,90 €
- Les parents recevront une facture fin de mois.
- Pour le règlement, vous avez la possibilité de demander le prélèvement automatique

PRÊT DE MATÉRIEL

TABLES ET BANCs

- ➔ Une caution est demandée lors d'un prêt de tables et de bancs : 10 € / table et 5 € / banc

TIVOLI

- ➔ Une caution de 1000 € par tonnelle est demandée lors d'un prêt (uniquement pour les associations communales)
- Réservation du matériel indispensable au préalable auprès de la Mairie.
- ATTENTION ! Le transport du matériel prêté n'est pas à la charge du personnel communal



PENSONS À NOS VOISINS...

CIVISME

l'affaire de tous

Des gestes simples !



Je taille mes haies régulièrement



Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs

La nuit, je baisse le son



Pour que chacun passe, libérez l'espace !

Je respecte la réglementation sur les chiens dangereux



J'élague ou je coupe mes plantations, arbres ou arbustes à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées !

Sur la route, je respecte la VIE-tesse
En voiture, je roule cool



Je tiens mon chien en laisse

Je ne laisse pas les déjections de mon chien sur les trottoirs

Je bricole et je tonds ma pelouse aux heures autorisées



Je ne laisse pas mon chien aboyer pour rien, ni divaguer !



TOUS FEUX INTERDITS

Pour traiter vos déchets végétaux, d'autres solutions existent : compostage, broyage, paillage...



TOUTE L'ANNÉE, j'emmène mes encombrants à la déchèterie et mes déchets verts à la végétérie !
Mes coquillages et coquilles vides, je les dépose dans l'un des 2 bacs à disposition sur la commune : au stade et rue Saint-Nicolas.
Interdits : sacs plastiques, bourriches bois, crustacés...

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
14h - 19h30
Samedi
9h - 12h
15h - 19h
Dimanches et jours fériés
10h - 12h

LES PÉTARDS SONT INTERDITS !!!





NUMÉROS UTILES

ASSISTANTE SOCIALE02 51 53 67 00
Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF)
9 Rue de l'Ouillette à FONTENAY LE COMTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE-SÈVRE-AUTISE
25, rue de la Gare - 85420 OULMES02 51 50 48 80
www.cc-vendee-sevre-autise.com

CONCILIATEUR : MARTINE GODREAU-AVRIL07 84 97 88 24
martine.godreau-avril@conciliateurdejustice.fr
1^{er} et 3^e Mardis du mois à la mairie de MAILLEZAIS 8h45 - 12h

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE
Danièle DRIOU 07 61 50 53 26 / Mail : d.driou@orange.fr
Annoncez vos animations sur www.infocale.fr

FRANCE SERVICES : Carsat, CPAM, Pôle Emploi, MSA
A l'Agence postale de BENET 26 rue de la Combe



SANTÉ

MÉDECINS
BENET : MAISON DE SANTÉ, 10 Rue du Pré Renaudet02 51 00 96 56
Dr Simon BRECHET / Dr Christophe CASAMAYOU / Dr Sophie CHEVALIER
Dr Laure LE MERO / Dr Anne RABILLER

DAMVIX : CENTRE DE SANTÉ, 1 Place André Audouin
Dr Pascal CAPRON / Dr Sarah LÉGER02 51 51 42 49

MAILLEZAIS : MAISON DE SANTÉ, Place du Champ de Foire
Dr Philippe BRILLANT02 51 00 72 60
Dr Hélène GANNIER (Homéopathie)02 51 00 77 95

NIEUL-SUR-L'AUTISE : CABINET DE SANTÉ, 4 Rue du Moulin
Dr Maximin VANTARA02 52 32 10 71

SAINT HILAIRE-DES-LOGES : 3 Rue de la Belle Étoile
Dr Célia VANTARA (Gériatrie + de 65 ans)02 51 32 10 71

VIX, 6 Place du 8 mai 1945
Dr PINGUET / Dr ROZENBERG02 52 32 47 60

INFIRMIERS
BENET : MAISON DE SANTÉ, 10 Rue du Pré Renaudet
Sébastien LEBON / Pierre-Yves MARTIN /02 51 50 65 40
Caroline PROTEAU

NIEUL-SUR-L'AUTISE : CABINET DE SANTÉ, 11 Rue de la Poste
IDSP ASALÉE, Claire-Odile BEAUVET07 80 96 33 91

DAMVIX : CENTRE DE SANTÉ, 1 Place André Audouin
Nathanaëlle PERU-AIMÉ02 51 87 10 22

MAILLEZAIS : MAISON DE SANTÉ, Place du Champ de Foire
Christelle LARIGNON / Karine LUCAS02 51 00 42 55
Annie PIGNON / Flavie BERLAND02 51 00 42 55

SAINT HILAIRE DES LOGES, 16 Rue Léon Bienvenu
Centre de soins infirmiers ASSAD02 51 52 10 96

VIX : 87 Rue Georges Clemenceau
Claude MARTIN06 27 28 61 52

PHARMACIES

BENET : PHARMACIE DE BENET
130 Rue Port de Moricq02 51 00 93 10

DAMVIX : PHARMACIE DU MARAIS
20 Rue du Centre02 51 87 14 25

MAILLEZAIS : PHARMACIE DES PICTONS
33 Rue du Dr Daroux02 51 00 71 28

NIEUL SUR L'AUTISE : PHARMACIE DE L'ABBAYE
6 Place Forail02 51 52 45 18

SAINT HILAIRE DES LOGES : PHARMACIE DES HALLES
33 Rue Léon Bienvenu02 51 52 10 22

VIX : PHARMACIE JOËL MENDES
45 Rue Georges Clemenceau02 51 00 60 33

CHIRURGIENS-DENTISTES

BENET : MAISON DE SANTÉ, 10 Rue du Pré Renaudet
Dr Catherine GUICHARD / Dr Nicolas GRAFF02 52 32 47 52

MAILLEZAIS : MAISON DE SANTÉ, Place du Champ de Foire
Dr Matthias BRILLANT02 52 32 47 54

KINÉSITHÉRAPEUTES

BENET : 9 Rue Pré Renaudet
MM. Arkadiusz BUDKA / Thomas SZMUC02 51 00 94 05

DAMVIX : 5 Rue du Centre
Mélina LOUELH / Céline PEROT06 51 82 11 90

LE MAZEAU : 3 Place des Anciens Combattants
Christophe ROUANET06 79 12 22 14

SAINT HILAIRE DES LOGES : Les Bisquines 12 Rue de la Belle Étoile
Bérénice BOUE-BERNARD / Gaëtan LETTIER /02 51 52 13 78
Stéphanie LETTIER

ORTHOPHONISTES

BENET : ZAE du Moulin de Joug 3, 10 Rue des Ardennes
Stéphanie OGERON / Claire VALLADE02 51 52 33 15

OSTÉOPATHES

BENET : ZAE du Moulin de Joug 3, 10 Rue des Ardennes
Louis NERRIÈRE06 52 10 54 11

NIEUL SUR L'AUTISE : CABINET DE SANTÉ, 4 Rue du Moulin
Salomé BALOCHE07 69 00 36 14

VIX : 89 ter Rue Georges Clemenceau
Alexandre GILBERT / Adeline THOMAS06 71 61 40 00 - 05 46 67 12 66
Lou SALAUM06 71 61 40 00 - 05 46 67 12 66

PEDICURES PODOLOGUES

BENET : MAISON DE SANTÉ, 10 Rue du Pré Renaudet
Aline PEREIRA02 51 00 96 04

NIEUL SUR L'AUTISE : CABINET DE SANTÉ, 4 Rue du Moulin
Mathilde FLAMME06 58 73 28 65

SAGE-FEMME

BENET : MAISON DE SANTÉ, 10 Rue du Pré Renaudet
Françoise CAMPANA02 52 32 47 51 - 06 50 23 87 24





MAIRIE DE MAILLÉ

3 rue de la Mairie • 85420 MAILLÉ
02 51 87 05 78 • www.ville-maille.fr
secretariat@maille85.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

MAIRIE du lundi au vendredi : 9h - 12h30

RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE :

Du lundi au vendredi : 7h - 12h30



AGENCE POSTALE

Place de la Mairie

02 51 51 30 82

Du lundi au vendredi :

9h30 - 12h

Samedi : 10h - 12h

Fermé le mercredi



GRAPHISME
02 51 87 66 06
Marion
Création